Neuchâtel - Fondée en 1738 - 200me année — Un numéro 10 centimes — No 35 (8 pages) — Vendredi 11 février 1938

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et du Vignoble neuchâtelois

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHATEL
ET LES CONTRÉES AVOISINANTES — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Suisse, franco domicile	15.—	7.50	3.75	1.30
Etranger	36.—	18.50	9.50	3.50

Prix réduit pour certains pays, se renseigner à notre bureau.
Chang. d'adresse 50 c. Idem pr vacances 50 c. par mois d'absence.
TÉLÉPHONE 51.226 - CHÈQUES POST. IV. 178

ANNONCES

14 c. *le millimètre*, min. 25 mm. Petites annonces locales 10 c. le mm., min. 1 fr. — Avis tardifs et urgents 30, 40 et 50 c. — Réclames 50 c., locales 30 c. — Mortuaires 20 c., locaux 14 c.
Etranger 18 c. *le millimètre* (une seule insertion minimum 5.-)
Mortuaires 23 c., minimum 8.30. Réclames 60 c., minimum 7.80.

L'ACTUALITÉ

Autour du Code pénal fédéral

La campagne référendaire contre le Code pénal fédéral, récemment adopté par les Chambres, bat son plein. Tout porte à croire qu'elle aboutira et que les listes recueilleront le nombre de signatures nécessaire.

Voilà donc une nouvelle votation en perspective pour le peuple suisse et, assure-t-on dans la coulisse, avant la fin de l'année 1938. Dans notre canton, le mouvement s'organise aussi et un comité est en train de se constituer. Il nous apparaît que c'est là une bonne chose...

Sans doute, les partisans du Code pénal suisse sont nombreux en Suisse ; ils ne manquent pas d'arguments solides dont le meilleur est que le projet présenté est, de l'avis de tous les hommes de droit, une œuvre juridique assurément solide. Est-ce là un argument suffisant ? Un des plus spirituels parmi nos hommes politiques neuchâtelois aime à répéter un mot qu'il entendit jadis sous la Coupole, quand il siégeait au Conseil national et qui ne manque pas de justesse.

— Le code pénal suisse, lui disait-on, est un habit de confection fort bien fait, les codes pénaux cantonaux demeurent des vêtements sur mesure.

Du côté des adversaires de l'œuvre centralisée on fait valoir, comme bien on pense, la thèse du fédéralisme. Et celle-ci ne constitue pas seulement, en l'occurrence, ainsi qu'on serait porté à le croire, une simple question de principe. Il y a beaucoup de vrai, à notre sens, dans l'idée de ceux qui estiment qu'un Code pénal centralisé méconnaîtra forcément les valeurs cantonales dont doit vivre un Etat fédératif comme la Confédération suisse. La justice est chose délicate ; elle touche intimément à l'humain. Dans un pays comme le nôtre, les différences de cet ordre-là sont profondément marquées non seulement de région à région, mais de canton à canton. Est-il normal, dès lors, qu'un juge de Glaris ou de Schaffhouse applique forcément les mêmes peines qu'un juge de Neuchâtel ou de Vaud, en des cas d'ailleurs identiques ? Un sentiment fédéraliste — qui n'est pas seulement de principe — répond non.

Au reste, nous concevons bien ce qu'une discussion à propos de l'objet qui nous préoccupe, peut faire valoir de juste de l'un et l'autre côtés. Et l'on ne saurait assurément mettre ici nul fanatisme. En tout état de cause et par les chocs d'idées mêmes qu'il soulève légitimement, le problème mérite d'être soumis au peuple, et c'est déjà là un motif suffisant d'appuyer le referendum. R. Br.

A cause d'un galant éconduit

Trente-six personnes brûlées vives au cours d'un mariage en Yougoslavie

BELGRADE, 10. — Au village de Gretniza près de Mostar, pendant un mariage célébré dans une ferme et auquel assistaient une centaine d'invités, un incendie éclata dans la grange attenante et se propagea en quelques instants à tout le bâtiment. Une panique se produisit et 36 personnes furent brûlées vives, dont le jeune marié et ses parents. La jeune mariée fut grièvement blessée. L'incendie est attribué à la malveillance et tout spécialement à un galant éconduit.

LES REMOUS DES ÉVÉNEMENTS DU 4 FÉVRIER

Que se passe-t-il en Allemagne ?

DES NOUVELLES SENSATIONNELLES, MAIS AUSSITOT DÉMENTIES, ONT ÉTÉ PUBLIÉES HIER SUR LA SITUATION INTÉRIEURE DU REICH

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

Coup sur coup, deux nouvelles sensationnelles ont circulé dans les milieux de la presse française. Elles concernaient la situation de l'Allemagne. La première annonçait la fermeture de la frontière germano-belge, la seconde, que des fusillades avaient éclaté à Berlin entre les troupes de la garde noire et celles de la *Reichswehr*.

Toutes les deux étaient fausses ; il est bon d'en apporter ici un démenti formel. Certes, il ne faudrait pas déduire pour cela que l'Allemagne a retrouvé tout son calme. Le feu couve et plus particulièrement en province d'où n'arrivent que de rares informations.

Dans les casernes, il règne un lourd malaise et les régiments, officiers et soldats, n'attendent pas sans inquiétude l'arrivée des fameuses commissions de contrôle chargées de poursuivre dans les rangs de l'armée le mouvement d'épuration commencé le 4 février dans le haut commandement. Le silence de la presse nazie mérite aussi d'être souligné. C'est la première fois que le démenti n'a pas suivi l'information jugée fausse et si l'on peut dire que tout est calme dans les rues de Berlin, ce n'est pas à l'agence D.N.B. qu'on doit de le savoir, mais bien aux correspondants de journaux étrangers dans la capitale du Reich.

Evidemment, l'affaire von Fritsch-von Blomberg n'est pas classée mais dans un pays comme l'Allemagne, il ne faut pas oublier que les tensions les plus graves peuvent être latentes sans donner lieu à aucune manifestation extérieure.

Le jour où on se battra dans les faubourgs de Moabit, c'est que le régime aura vécu.

Il ne faudrait point pour cela que les adversaires de l'hitlérisme prennent leurs désirs pour des réalités. L'Allemagne nouvelle n'en est pas encore là.

De tous ces bruits qui circulent, un parlementaire français tirait, hier, cette conclusion : « Dans tout cela il y a du vrai : c'est la fuite de plusieurs généraux allemands et l'incertitude qui règne sur le sort de certains d'entre eux qui n'ont pas quitté leur patrie, le général von Fritsch entre autres. Du faux : ce sont ces bruits de chute imminente du régime hitlérien. De l'inconnu : c'est ce que demain nous réserve. »

A cela nous répondrons que le chancelier Hitler parlera le 20 février prochain.

MALOU GERIN

qui commit jadis en Belgique un crime retentissant, escroque un médecin lausannois

La police suisse donne son signalement à toutes les polices européennes

BRUXELLES, 11 (Havas). — Les journaux annoncent que Malou Gerin, condamnée en même temps que son complice Pierre Nathan pour le meurtre, retentissant à l'époque, de Mme Herel, et qui avait été libérée après expiration partielle de sa peine, a commis un nouveau méfait.

Elle s'était réfugiée à Lausanne, où elle se vantait notamment d'être en relations avec d'importantes personnalités belges et parvint à escroquer 3500 francs suisses à un médecin. Elle est recherchée par la police suisse et son signalement a été envoyé à toutes les polices européennes.

(Réd. — Il est pour le moins assez curieux qu'une nouvelle de cette nature, ayant pour théâtre une de nos villes suisses, parvienne à la connaissance de nos journaux par le moyen du représentant de l'agence Havas à Bruxelles.)

Un violent ouragan s'abat sur la Californie

Des millions de dollars de dégâts

SAN-FRANCISCO, 10 (Havas). — Un ouragan d'une extrême violence, parti de l'ouest de la Californie, a fait six morts et plusieurs douzaines de blessés. Les dégâts sont évalués à plusieurs millions de dollars. Le vent a atteint la vitesse de 112 kilomètres.

Tous les services publics ont été immobilisés à Sacramento. Plusieurs villages, à l'intérieur, sont privés de tous moyens de communication, excepté par radio.

Des quartiers inondés à Rio-de-Janeiro

Au cours des violents orages qui ont éclaté la nuit dernière, à Rio-de-Janeiro, plusieurs quartiers de la ville ont été inondés. Des maisons se sont écroulées et quatre incendies se sont déclarés. On compte 13 morts et une vingtaine de blessés.

Après l'accident de l'hydravion Marseille-Tunis

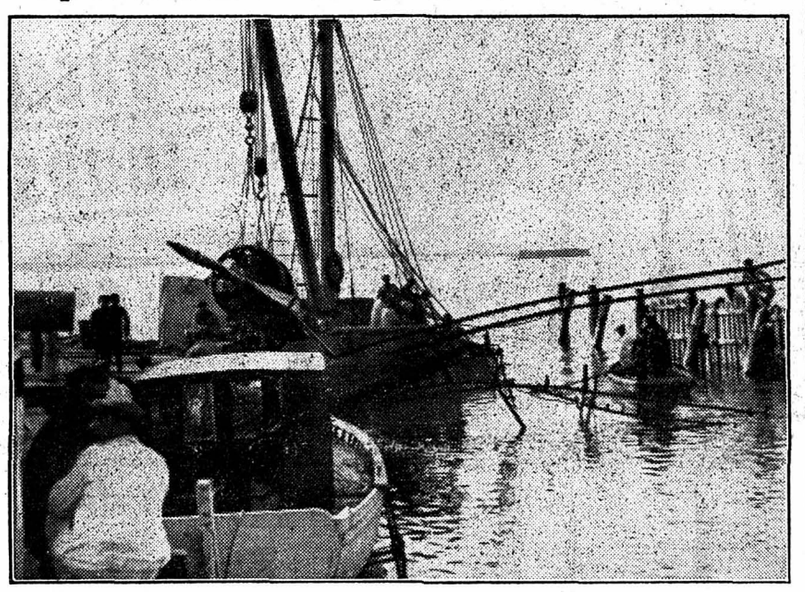

L'hydravion français Marseille-Tunis a heurté une digue en décollant de l'étang de Berre. — Voici, à Marignane, ce qui reste de l'appareil après l'accident

L'AIR DE PARIS

Portrait du Français moyen au Salon des arts ménagers

Tire-bouchons et antimonte-lait

Querelle autour de la grammaire : Feu M. Ferdinand Brunot

Notre correspondant de Paris nous écrit :

De l'avis des philosophes les plus autorisés, le Salon des arts ménagers constitue un véritable conservatoire des traditions familiales françaises.

Tous les ans à pareille époque, les Parisiens viennent y faire un pèlerinage et communier sous les espèces du tire-bouchon automatique et de la curette à nettoyer les casseroles.

Bilan d'une visite

Quand les dévotions sont terminées, le Parisien rentre chez lui les poches gonflées de prospectus, et cinq ou six petits paquets à la main.

Sa femme, en le retrouvant, sourit aux anges et la joie règne dans la maison.

Voici la série d'emplettes-types telle qu'elle ressort d'une minutieuse enquête.

Après un séjour d'une heure et demie sous la verrerie du Grand-Palais, le Français moyen a acheté au Salon des arts ménagers :

1° un antimonte-lait ;

2° un dénoyauteur universel pour cerises et olives et « en général tous fruits à noyaux » ;

3° un ouvre-boîtes universel garanti acier inoxydable ;

4° un tire-bouchon élastique permettant l'ouverture de toutes les bouteilles du monde quel que soit le diamètre de leur goulot.

... Soit une dépense d'environ trente francs français !

Grandeur et décadence du tire-bouchon

Le lendemain, tous les appareils sont essayés. Les éloges ne tarissent point et chacun dans la maisonnée s'accorde pour trouver ces bricoles « économiques, pratiques et parfaites de présentation ».

Madame ne se tient plus de joie et achète chaque matin des olives qu'elle dénoyaute à tour de bras... !

A ce moment précis, arrive la lassitude et les petits instruments commencent à perdre leur faveur. (Cette période se situe dans la deuxième quinzaine qui suit les Arts ménagers.)

Enfin dernier stade, le tiroir du buffet de cuisine engloutit à jamais ces acquisitions.

C'en est fait ! Dorénavant, Madame surveillera son lait sans antimonte-lait, dénoyautera ses olives sans dénoyauteur et débouchera son Bordeaux avec le vieux et laid tire-bouchon qu'elle hérita de son grand-père.

Pour les boîtes de conserves, elle continuera gaillardement à s'entailler les doigts en les ouvrant avec un instrument aussi préhistorique que dangereux, mais dont elle a l'habitude !

Mea culpa

C'est précisément à ce mot que j'en voulais venir : **habitude**. Remplacez-le par son presque synonyme qui est **tradition** et vous aurez compris pourquoi il ne faut jamais désespérer des Français.

Amis des nouveautés, les Français les essaient toutes, bonnes ou mauvaises, chères ou bon marché, pour en revenir finalement à ce qu'ils ont écarté dédaigneusement quelques jours auparavant, comme trop vieux jeu.

Et il doit en être en politique comme en économie ménagère. A l'heure actuelle, la France essaye... Le temps n'est certainement pas loin où elle « redécouvrira » le vieux tire-bouchon abandonné.

Tout cela bien dit, j'ajouterai qu'il n'y a pas un centime d'imagination dans tout ce que je viens de vous dire, car je suis bien allé pour vous au Salon des arts ménagers. J'y ai bien dépensé trente francs français et acheté tous ces menus bibelots dont je vous ai parlé.

Gaston GELIS.

(Voir la suite en sixième page)

Une démonstration de l'artillerie anglaise

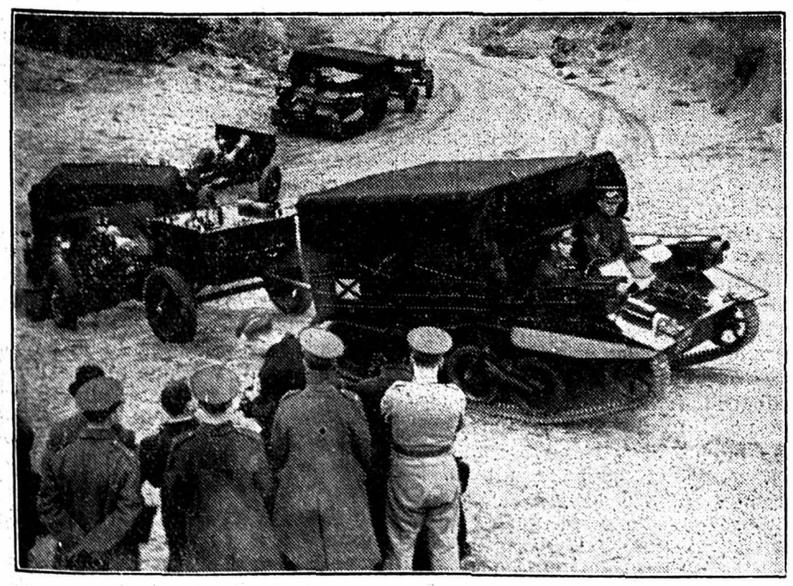

Une démonstration de tracteurs de l'artillerie britannique au camp d'Aldershot

Le conflit sino-japonais

Une patrouille de Japonais, fraîchement débarquée, marche vers Tsingtao

Echec au Conseil fédéral sous la Coupole

A une majorité des deux tiers le Conseil national a refusé de toucher au statut du personnel

De projet de réorganisation des C. F. F. le texte de M. Pilet-Golaz est devenu ainsi un simple projet d'assainissement financier

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Le débat sur le statut des cheminots a continué jeudi matin et ne s'est terminé qu'à midi. Si M. Pilet-Golaz avait eu encore quelques espoirs, mercredi soir, il les aurait perdus au cours de la matinée. En effet, dans tous les groupes, les orateurs se sont levés pour défendre les droits des cheminots. On a parlé de justice sociale, de démocratie, de prérogatives parlementaires. Ce fut un grand mouvement de générosité.

Tout cela prouve que les cheminots ont acquis une considération que nous serions les derniers à leur contester. Mais ce bel élan démontre aussi qu'ils sont une puissance électorale et dame ! le souci de défendre son siège peut parfois percer sous le ton pathétique de certains discours.

Que pouvait faire M. Pilet-Golaz contre tant de conviction et de convictions ?

Un dernier appel de M. Pilet-Golaz

Le chef du département des postes et des chemins de fer s'efforça, une dernière fois, de défendre les propositions du Conseil fédéral. Il rappela d'abord que les dépenses pour le personnel constituent le 75 pour cent des dépenses d'exploitation et plus du 50 pour cent des dépenses totales des C.F.F. Or, sur cet élément, le plus important du budget, ni le conseil d'administration, ni la direction générale n'ont une influence quelconque. Pour la classification aussi bien que pour les traitements, ce sont les pouvoirs politiques qui décident. Les dirigeants de l'entreprise ont tout au plus le droit de donner leur avis.

Dans ces conditions, on se trouve en présence du dilemme suivant : Ou bien les organes directeurs des C.F.F. sont responsables et alors il faut leur laisser la possibilité d'adapter toutes les dépenses aux nécessités économiques de l'entreprise, ou bien on les prive de ce droit et elles ne peuvent plus être rendues responsables.

D'ailleurs, il s'agit bien moins des traitements, dans toute cette question, que de la classification des fonctions. L'entreprise a intérêt à payer convenablement son personnel, mais ce qu'il est difficile d'admettre c'est que l'on donne la qualité de fonctionnaires à des agents qui, dans l'industrie privée, ne seraient que de simples manœuvres. En effet, le statut des fonctionnaires accorde ce titre à des «garçons de course», à des nettoyeurs de voitures, à des ouvriers. Or, l'activité de ces employés dépend uniquement de l'intensité du trafic. Lorsque le trafic diminue, il faudrait, comme dans toute autre entreprise industrielle, avoir la possibilité de rémunérer l'ouvrier non pas selon les heures de présence, mais selon les heures de travail effectif. Cela n'est pas possible, dès que l'employé en cause a, en vertu de la loi, la qualité de fonctionnaire.

G. P.

(Voir la suite en sixième page)

COUP DE THÉATRE EN ROUMANIE

Le gouvernement Goga démissionne

Et c'est le patriarche de l'Eglise orthodoxe qui constitue un cabinet de concentration nationale

BUCAREST, 10 (Havas). — Le gouvernement Goga est démissionnaire.

Les causes de la démission

BUCAREST, 11 (Havas). — La chute du cabinet Goga fut déterminée à la fois par des difficultés rencontrées dans le domaine de la politique intérieure et par les réactions que son action extérieure suscita dans une grande partie de l'opinion roumaine.

L'incertitude qui régnait depuis l'accession au pouvoir du parti raciste national chrétien, le marasme croissant des affaires à la suite des mesures prises contre les juifs, l'ampleur prise par le mouvement de la garde de fer et surtout les incidents sanglants de la campagne électorale créèrent un état grave de tension dans le pays.

D'autre part, le parti national-chrétien n'avait obtenu que le 9 pour cent des suffrages au scrutin du 20 décembre et il n'avait pu s'assurer que du concours des groupes minoritaires allemand et hongrois pour les élections générales du 2 mars.

Etonnement à Rome

ROME, 11 (Havas). — La démission du cabinet Goga a été apprise avec étonnement à Rome, où l'on avait accueilli le cabinet avec la plus grande sympathie. Un certain nombre de journalistes italiens qui allèrent à Bucarest, en avaient rapporté de longues correspondances, dans lesquelles on sentait cependant certaines réserves sur l'avenir du gouvernement Goga et sur ses tendances réelles. Mais ces indications furent exceptionnelles et le gouvernement Goga était généralement considéré comme l'instrument de la renaissance roumaine dans le sens fasciste.

Le patriarche accepte de former le cabinet

BUCAREST, 11. — Sur la proposition du roi, le patriarche Miron Christea a accepté de présider un cabinet de concentration. Tous les anciens présidents du conseil, à l'exception de M. Maniu, du parti national paysan, et de M. Goga, du parti chrétien national, feraient partie du nouveau cabinet comme ministres sans portefeuille.

(Voir la suite en sixième page)

Petites annonces classées

Pour les annonces avec offres sous initiales et chiffres, il est inutile de demander les adresses, l'administration n'étant pas autorisée à les indiquer. Il faut répondre par écrit à ces annonces-là et adresser les lettres au bureau du journal en mentionnant sur l'enveloppe (affranchie) les initiales et chiffres s'y rapportant. Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse, sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.
ADMINISTRATION DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL.

A LOUER

A louer pour le 24 mars, aux Fahys près de la gare,

joli pignon

de trois chambres et dépendances. Vue. S'adresser à l'Agence Romande immobilière, B. de Chambrier, Place Purry No 1.

Parcs

Pour le 24 juin 1938, logement moderne de trois chambres, tout confort. Prix : 113 francs par mois. S'adresser à M. Max Landry, bureau Favre, Bassin 14.

A louer, pour tout de suite,

petit appartement

de deux chambres et une cuisine. S'adresser magasin Vassali, Chavannes 25. ★

Bel-Air

Chemin de Mont-Riant

Pour date à convenir:

Un 2me, trois chambres, dépendances, confort.

Dès le 24 juin:

Un 1er, trois chambres, dépendances, confort.

S'adresser à Frédéric Dubois, régisseur, 3, rue Saint-Honoré.

Bel appartement

cinq chambres, bains, chauffage central, dépendances : faubourg de l'Hôpital No 34 (2me). Prix avantageux. S'adresser : Téléphone 51.446 ou Passage Saint-Jean 1.

A louer, rue Seyon, 2 beaux magasins, 1 atelier, 1 logement 3 chambres. — Etude Brauen.

Stade-Quai

Dès le 24 juin:

Un rez-de-chaussée, trois chambres, confort, jardin.

S'adresser à Frédéric Dubois, régisseur, 3, rue Saint-Honoré.

A louer, Sablons, beaux logements, 4-5 chambres, modernisés et remis à neuf. Entrée à convenir. — Etude Brauen, notaires, Hôpital 7.

St-Maurice 7

A louer pour le 24 mars ou 24 juin, beau petit logement de quatre chambres. S'adresser au magasin. ★

A louer, Evole, beaux logements, 3, 4, 5 chambres. Entrée à convenir. — Etude Brauen, notaires, Hôpital 7.

A louer tout de suite ou pour 24 juin,

Fontaine-André

beaux trois pièces, loggia, bains, central, confort. vue, concierge. S'adresser : Goffin, rue Matile 18.

A louer, au-dessus gare, beaux logements, 4-5 chambres. Véranda, jardin. Belle vue. Entrée à convenir. Etude Brauen.

Rue du Seyon, à louer à de TRÈS FAVORABLES CONDITIONS appartement de 3 chambres avec vastes dépendances. Etude Petitpierre et Hotz.

Entrepôt à louer

S'adresser concierge, 9, Fontaine-André.

Centre de la ville, à remettre, pour Saint-Jean prochain, appartement de 3 chambres. Loyer mensuel : 55 francs. Etude Petitpierre et Hotz, Saint-Maurice 12.

A louer à l'Evole

appartement de quatre pièces et dépendances, véranda, tout confort, chauffage général. — S'adresser Evole 54, au 2me étage, à droite. ★

A remettre, ensemble ou séparément, appartements confortables de 3 et 4 chambres, très favorablement situés dans le quartier de l'Université. - Etude Petitpierre et Hotz.

Maillefer

(proximité ligne tram No 2)

Dès le 24 juin:

Un rez-de-chaussée, quatre chambres, jardin;

un 2me, quatre chambres, véranda;

un 1er, trois chambres.

S'adresser à Frédéric Dubois, régisseur, 3, rue Saint-Honoré.

A louer, rue Pourtalès, logement, 3 chambres. Entrée à convenir. — Etude Brauen.

Bel-Air

Dès le 24 mars ou pour date à convenir

DANS VILLA

un premier étage de six chambres, véranda. Belle vue. — S'adresser à Frédéric Dubois, régisseur, 3, rue Saint-Honoré.

A louer un

LOGEMENT

de trois chambres. Prix Fr. 50.— S'adresser au Restaurant du Port d'Hauterive.

A louer, quai Godet, beaux logements, 4-5 chambres. Prix modérés. Etude Brauen.

Epancheurs 5, logement de trois chambres. — S'adresser confiserie Simonet. ★

PESEUX

Prix très avantageux, 24 juin, construction soignée, dernier confort, vue, tranquillité, trois pièces et dépendances ; garage à disposition. Ernest Joho, Chansons 6. ★

A louer, dès le 24 juin, à Champréveyres, beau logement, 6 chambres, jardin, verger. — Etude Brauen, notaires.

PENSIONS

Chambre et pension. Faubourg Hôpital 9, 1er. ★

Bâle

Bonne famille bâloise prendrait jeune fille ou garçon désirant suivre les écoles, en pension. Prix très modeste. Boksberger, Dorenbachstrasse No 81, Bâle. 16527 X

Ecolier (ou écolière)

serait reçu dans famille sérieuse avec grandes filles pour un prix minime de pension de Fr. 90.— - 110.—.

A la même adresse, on cherche une jeune fille comme volontaire pour commencement d'avril; éventuellement demi-pensionnaire serait acceptée. — S'adresser case postale 45, Colombier.

CHAMBRES

A louer chambre meublée, au soleil, avec belle vue. — Fontaine-André 26 a, rez-de-chaussée.

DEMANDES A LOUER

On cherche, au centre de la ville, un

magasin avec vitrine

pour appareils sanitaires. — Offres écrites sous S. M. 699 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour tout de suite

chambre indépendante

avec eau, ou logement d'une ou deux chambres et cuisine. Adresser offres écrites à B. C. 702 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

On demande pour le printemps

jeune fille

de 15 à 16 ans pour aider au ménage. S'adresser: « La Tuilière », Cortaillod.

Jeune garçon

de 16-17 ans trouverait place pour travaux de campagne. Vie de famille. — Faire offres avec prétentions de salaire à M. Alfred Heubi - Jampen, Treiten près Anet (Berne).

On cherche

jeune homme

débrouillard comme vendeur-démonstrateur, chef magasinier, pouvant fournir caution de 4000 à 5000 fr. assurée. — Article mondial sans concurrence. Place stable. Entrée immédiate. Faire offres écrites sous O. N. 700 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

jeune garçon

quittant l'école ce printemps, pour aider à la campagne. Vie de famille. — S'adresser à famille Schwob, Buren s/Aar (Berne).

On cherche

personne capable, présentant bien, de confiance, sachant travailler seule, pour petit ménage et aide au commerce. (Val-de-Ruz). Adresser offres avec certificats, photographie si possible, sous E. W. 705 au bureau de la Feuille d'avis.

ON CHERCHE

vendeuse très qualifiée

connaissant à fond l'article CHEMISERIE. — Connaissances de l'allemand exigées. Vendeuses moyennes s'abstenir. — Faire offres avec photographies sous chiffres L. R. 703 au bureau de la Feuille d'avis.

MAISON SUISSE, 1er ordre, CHERCHE pour son service de publicité

jeune dame ou demoiselle

de 25 à 35 ans, de moralité et présentation parfaites, énergique et travailleuse. Fixe, frais, commissions. — Place stable pour personne qualifiée. — Faire offres avec photo et références sous chiffres OF 5172 L. à Orell Füssli-Annonces, Lausanne. AS 16319 L

MODISTE-VENDEUSE

qualifiée est demandée. Faire offres écrites avec photographie et prétentions sous chiffres P 1294 B à Publicitas, Bulle.

On cherche

jeune homme hors de l'école, sachant faucher et conduire les chevaux pour aider à la campagne. Occasion d'apprendre la langue allemande. — Offres à E. Hofmann-Thomi, Lattrigen près Bienne.

Bonne à tout faire

sachant bien cuire et s'occuper seule d'un ménage moderne est demandée pour date à convenir. Adresser offres écrites avec références et prétentions de salaire à N. P. 698 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche chez agriculteur

brave garçon

hors de l'école, ayant déjà travaillé à la campagne. — Adresse : famille R. Spielmann-Wyss, Messen (Soleure).

On demande pour printemps

jeune garçon

quittant l'école, pour aider à la campagne. Ph. Padrutt, Tél. 211, Grünen (Berne).

Je cherche

représentants

locaux pour la vente aux particuliers d'un engrais soluble. Article nouveau, d'un placement facile. Bonne commission. Offres à F. M. poste restante, Neuchâtel.

On cherche du 15 février au commencement d'avril

JEUNE FILLE

comme volontaire, pour aider au ménage à côté de cuisinière. Petits gages et bonne nourriture. S'adresser l'après-midi ou le soir à la Boucherie S. Gutmann, Pourtalès 1.

JEUNE FILLE

honnête, active et intelligente, sachant les deux langues, désirant apprendre le service de pâtisserie-tea-room, est demandée. Date d'entrée à convenir. Pension et logis dans la maison. Adresser offres avec références à B. V. 641 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

personne

de 35 à 40 ans, propre et active, sachant bien cuire. — Adresser offres écrites à H. Z. 680 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. D'EMPLOIS

Femme de chambre

cherche place dans hôtel, pension ou famille, à Neuchâtel ou environs. Bon certificat. S'adresser à M. Gauthey, Gollion (Vaud).

Personne

connaissant tous les travaux du ménage, cherche place facile dans un petit ménage. Gages selon entente. — Demander l'adresse du No 682 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune ouvrier

boulanger-pâtissier

capable de travailler seul, cherche place. Entrée immédiate ou date à convenir. Certificats à disposition. — Faire offre à la boulangerie Bréfort, Boudevilliers. Tél. 71.213.

Jeune homme

de bonne éducation, sortant de l'école secondaire, cherche place de volontaire, dans bonne famille (pour travaux divers), où il pourrait apprendre la langue française. S'adresser à Mme R. Bachmann, Berne, Zaunweg 23.

Nous cherchons

pour notre fille, quittant ce printemps le home pour jeunes filles de Lucens, place dans bonne famille (de préférence avec enfants) pour aider dans le ménage. Adresser offres à famille E. Schwab-Wütrich, commerce, Anet.

Demoiselle

cherche place dans une bonne famille où elle pourrait faire la cuisine et le ménage. Elle préfère une place où elle pourrait se perfectionner dans la langue française. Entrée : au commencement du printemps. Ecrire sous F. L. 689 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme, parlant français et allemand, cherche place de

commissionnaire

dans n'importe quel commerce. Offres à Alfred Sutter, Bellevue, Büren a/Aar.

JEUNE FILLE

honnête et de confiance, âgée de 27 ans, cherche place dans bonne famille ayant petit commerce, comme aide au ménage et au magasin. S'adresser par écrit sous chiffre K. M. 644 au bureau de la Feuille d'avis.

Homme marié, 32 ans, honnête et travailleur,

cherche emploi

à Corcelles ou environs. Possède auto. Disponible tout de suite. Demander l'adresse du No 666 au bureau de la Feuille d'avis.

Certificats et autres documents

Les personnes qui, en réponse à des annonces parues dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel », reçoivent des offres accompagnées de certificats et autres pièces, sont priées de les retourner le plus tôt possible à leurs propriétaires, ceux-ci pouvant en avoir besoin à d'autres fins.

En répondant à des offres de places, etc., il est recommandé aux postulants de soumettre, non pas des pièces originales, mais seulement des « copies » de certificats ou autres papiers.

L'administration du journal sert de simple intermédiaire entre les intéressés et décline toute responsabilité à l'égard des documents en question.

Administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel

A LOUER

GRAND LOCAL industriel

(70 m2) ainsi qu'un appartement de quatre pièces. — Toutes dépendances. — S'adresser Côte 17.

Etude Clerc, notaires

Rue du Musée 4 Tél. 51.469

A louer immédiatement ou pour date à convenir:

VAUSEYON-R. DES GORGES :	quatre chambres et dépendances.
SAARS-MAIL :	trois chambres, chauffage général, eau chaude. 90 fr. par mois.
FONTAINE-ANDRÉ :	trois chambres, confort moderne.
FONTAINE-ANDRÉ :	un grand entrepôt.
PARCS :	quatre chambres, confort, jardin.
RUE DU BASSIN :	deux chambres pour bureau.
FBG DE L'HOPITAL :	locaux pour bureau ou petite industrie.

pour le 24 mars:

DRAIZES :	trois chambres, confort, jardin. Prix : 75 fr.
RUE DU BASSIN :	cinq chambres, confort, nombreuses dépendances.

pour le 24 juin:

PARCS :	quatre chambres et dépendances. Balcon. 70 fr.
RUE DESOR 3 :	quatre chambres, confort, superbe situation.
FBG DE L'HOPITAL :	magasin deux vitrines (Librairie Bissat).
RUE DE LA COTE :	trois chambres, chauffage général.
RUE POURTALÈS :	quatre chambres, chauffage central.
QUAI SUCHARD :	deux chambres, confort, dans villa locative.

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

L'affaire Manderson

par 52

E. C. BENTLEY

Traduction de Marc Logé

C'est M. Brunner, je crois, qui vous a parlé du penchant invétéré et probablement héréditaire de Manderson à la jalousie. Quant à l'histoire de Marlowe, elle m'a paru très franche. Et je ne la trouve même pas très extraordinaire, dans ses points essentiels, si nous admettons que nous avions affaire avec Manderson à un esprit plus ou moins détraqué.

Trent se mit à rire.

— J'avoue pourtant, dit-il, que l'affaire m'a paru sortir quelque peu de l'ordinaire !

— Oui, mais seulement dans ses détails, riposta M. Cupples. Qu'y a-t-il d'anormal dans les faits principaux ? Un fou conçoit un soupçon insensé, il mûrit un plan très habile contre son ennemi présumé, et la réalisation de ce plan entraîne sa propre mort. Pour qui connaît un peu les déments, il n'y a rien là que de très courant, de très simple. Examinons maintenant les actes de Marlowe. Il se trouve placé dans une situation très périlleuse. Bien qu'il soit tout à fait innocent, il ne saurait absolument pas s'en tirer en disant la vérité. Est-ce là une situation si exceptionnelle ? Il y échappe au moyen d'une combinaison hardie et ingénieuse, en agissant comme il l'aurait fait peut-être s'il avait été vraiment coupable. Il me semble que pareille chose pourrait arriver, — et arrive sans doute journellement.

M. Cupples commença à manger son mouton, qu'il avait réduit en hachis.

— J'aimerais savoir, dit Trent, après le silence de cette pause alimentaire, s'il s'est jamais produit sur terre quoi que ce soit dont vous ne réussiriez pas, avec ce genre d'argumentation, à démontrer que c'est la chose la plus ordinaire et la plus simple du monde.

Le visage de M. Cupples s'illumina d'un doux sourire.

— Ne me croyez pas coupable d'un vain paradoxe, dit-il. Peut-être le sens de ce que je viens de dire vous apparaîtra-t-il plus clairement si j'ajoute quelques observations qui me semblent tout à fait intéressantes. Voyons... Eh bien, je trouve que l'histoire de la vie du carrelet, ce petit poisson dont nous connaissons les origines grâce aux recherches de Poulton, est extrêmement remarquable.

— Je n'en sais rien, dit Trent. Peut-être la science a-t-elle souri à l'humble naissance du carrelet, mais je n'en ai jamais même entendu parler.

— Ce n'est peut-être pas un sujet très attrayant, dit M. Cupples d'une voix songeuse. Nous n'en parlerons pas davantage. Mais je veux simplement dire, mon cher Trent qu'il se produit continuellement autour de nous des choses remarquables, et que nous ne savons pas les voir. Et nous ne faisons guère honneur à nos facultés, en ne considérant comme remarquables que les affaires qui sont entourées d'une accumulation de détails sensationnels.

Trent applaudit vigoureusement, en tapant la table du manche de son couteau.

M. Cupples s'interrompit pour boire un trait de son lait mêlé de seltz.

— Il y a des années que je ne vous ai entendu faire un aussi long discours ! s'écria Trent. Vous êtes tout aussi surexcité que je le suis moi-même. Nous souffrons tous deux d'une violente attaque de cette inquiétude que les hommes ont appelée bien à tort la joie ! Mais bien que j'en jouisse énormément, je ne puis permettre que l'on fasse ainsi de l'affaire Manderson un incident banal. Dites ce que vous voudrez, vous ne me ferez pas changer d'opinion : l'idée de simuler la personnalité de Manderson était dans cette circonstance une idée extraordinairement ingénieuse.

— Ingénieuse, oui, répliqua M. Cupples. Mais pas extraordinaire ! Dans cette circonstance, pour employer votre propre expression, il n'était vraiment pas très étrange qu'un homme intelligent conçût cette idée. Elle devait se présenter tout naturellement à son esprit. Marlowe était connu pour la façon dont il imitait la voix de Manderson, il avait le talent d'un acteur et l'esprit d'un joueur d'échecs. De plus, il était au courant des usages de la maison. Je vous accorde qu'il a mené son plan d'une façon tout à fait magistrale : mais il avait tout en sa faveur. Cependant, en ce qui concerne l'idée essentielle, je ne la trouve pas comparable, en fait d'ingéniosité, à l'idée d'utiliser la force de recul d'une arme à feu, au moment de la décharger, pour faire manœuvrer le mécanisme du déchargement et du rechargement. Cependant, j'admets, comme je l'ai fait dès le début, que dans ses détails cette affaire présentait des points très particuliers. Elle atteignait, à ce point de vue, une très grande complexité.

— Vous en avez vraiment été frappé ? demanda Trent d'un ton sarcastique.

— L'affaire se compliqua, poursuivit M. Cupples sans se troubler, parce que, après que les soupçons de Marlowe furent éveillés, un deuxième esprit très subtil intervint dans les plans de Marlowe. Ce genre de duel a souvent lieu en affaires et en politique, mais moins fréquemment, je crois, dans le domaine du crime.

— Je dirai même que cela ne se produit jamais, répondit Trent, pour la raison suivante : les criminels les plus intelligents ont rarement recours à la stratégie. Lorsqu'ils le font, ils ne sont jamais pris, puisque les policiers intelligents possèdent, si possible, encore moins de subtilité stratégique que le criminel d'intelligence moyenne. Mais, en fait, cette qualité ne se rencontre que fort rarement chez les criminels.

— Après ce que nous avons appris aujourd'hui, il y a pourtant encore un point troublant à résoudre, dit M. Cupples. Si Marlowe n'avait rien soupçonné et qu'il se fût laissé prendre au piège dressé contre lui, il aurait presque sûrement été pendu. Or, combien de fois ce projet de faire rejaillir la culpabilité du crime sur un innocent a-t-il réussi ? Je m'imagine qu'il y a d'innombrables exemples d'accusés reconnus coupables sur des preuves muettes, et qui sont morts en protestant de leur innocence. Dorénavant, je n'approuverai plus jamais une condamnation à mort reposant sur ce genre de preuves-là.

— Pour ma part, je n'ai jamais approuvé une pareille condamnation, dit Trent. La pendaison me semble absolument en contradiction avec ce principe net et évident qu'on « ne sait jamais ! » Et je suis de l'avis de ce juriste américain qui affirme qu'il ne faut pas pendre un roquet accusé d'avoir volé de la confiture, sur des preuves muettes, même si son museau est tout barbouillé de confiture. Naturellement, il est absolument courant de voir des gens malveillants essayer d'attribuer des crimes à des innocents. C'est un trait caractéristique, par exemple, de tous les systèmes de gouvernements autoritaires, que ce soit en Irlande, en Russie, aux Indes ou en Corée. Mais il y a une affaire dans les annales des procès criminels des Etats-Unis qui est un exemple frappant de ce que j'avance : non seulement on essaya d'attribuer le crime à des innocents, mais celui qui mena l'intrigue fit ce que fit Manderson ; il sacrifia sa propre vie, afin d'assurer la mort de ses victimes. Sans doute avez-vous entendu parler de l'affaire Campden.

(A suivre)

Administration : 1, rue du Temple-Neuf.
Rédaction : 3, rue du Temple-Neuf.

Bureau ouvert de 7 h. 30 à 12 h. et de 13 h. 45 à 17 h. 30. Samedi jusqu'à midi.

Régie extra-cantonale : Annonces-Suisses S. A., Neuchâtel et succursales.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. 30 (grandes annonces 9 h.), le samedi jusqu'à 8 heures pour le numéro du lundi.

Emplacements spéciaux exigés, 20 % de surcharge.

Les avis mortuaires, tardifs et urgents sont reçus jusqu'à 4 h. 30 du matin.

La rédaction ne répond pas des manuscrits et ne se charge pas de les renvoyer.

IMMEUBLES

HAUTERIVE

A vendre une vigne en plein rapport, 625 m², avec petit chalet d'une chambre, eau, vue superbe. S'adresser à Paul-Emile Clottu, Hauterive.

ENCHÈRES

Office des poursuites de Boudry

Enchères publiques à Boudry

Le vendredi 11 février 1938, dès 14 h. 30, au local des ventes (rue Principale, à Boudry), l'office soussigné vendra par voie d'enchères publiques les objets suivants:

Trois armoires à glace, un radio Médiator, deux vélos, une moto Condor (bien usagée), des buffets, un bureau américain, un classeur, un lavabo dessus marbre avec glace, un régulateur, un divan turc, un lit noyer, des tableaux, une table Louis XIII, un fauteuil, une table à rallonges, des tables, des chaises, un devant de cheminée et une lanterne en fer forgé, un porte-manteaux de vestibule, des tableaux (vue de Boudry), une magnéto Bosch 4 cylindres, un appareil pour faire les dessins aux pneus, un support dynamo, une bobine 12 volts, un essule-glace électrique, un compteur kilométrique, une dynamo 6 volts Dusseller, et d'autres objets dont le détail est supprimé.

La vente aura lieu au comptant conformément à la loi.

Boudry, le 8 février 1938.

Office des poursuites.

Office des poursuites de Boudry

Enchères publiques à Boudry

Le vendredi 11 février 1938, à 14 heures, à l'atelier de serrurerie rue Principale 114, à Boudry, l'office soussigné vendra par voie d'enchères publiques, les objets suivants:

une perceuse, un appareil complet pour soudure à l'autogène et un secrétaire-bureau.

La vente aura lieu au comptant conformément à la loi.

Boudry, le 8 février 1938.

Office des poursuites.

A VENDRE

Tables à allonges

120 × 85 cm., et six chaises de salle à manger pour 148.—. Tables roulantes avec tirettes, grand modèle 27. Tables radio 11.—. Tout est neuf.

Meubles G. MEYER

Fbg du Lac 31 — Neuchâtel

Chemises
sport et à deux cols
Cravates
Chaussettes
Casquettes
Chapeaux
Sous-vêtements

Grand choix
Prix avantageux

Au Bon Marché
Saint-Honoré 8 -- Neuchâtel

IL Y A GOUDRON ET GOUDRON...

GOUDRON BURNAND

Goudron de houille protège la route et goudron de pin protège votre gorge et votre poitrine.
Notre extrait du meilleur goudron de pin de Norvège, c'est le remède naturel par excellence pour le traitement des **catarrhes, rhumes** récents et anciens, **bronchites** et toutes affections respiratoires. — Fr. 2.25 dans toutes pharmacies ou franco chez le préparateur.

Pharmacie Burnand, Lausanne. (P. de Chastonay, succ.)

A vendre voiture
Citroën
10 L 1933, 9 CV commerciale d'origine, quatre portes, intérieur cuir, équipement électrique « Scintilla ». Occasion unique. Prix : 1600 fr. Garage Marchand, Travers, Téléphone 92.316.

MESDAMES !
Grande vente
de
chemises
tricot coton
avec bretelles,
à **95** c. net
chez
Guye-Prêtre
Saint-Honoré Numa-Droz
Maison neuchâteloise

Grossesses

Ceintures spéciales depuis 14 fr. BAS A VARICES avec ou sans caoutchouc. BAS PRIX. Envois à choix. — R. Michel, spécialiste, Mercerie 3, Lausanne. AS 10 L

François PACHE
Tél. 51.728
BOUCHERIE CHARCUTERIE

Poulet frais . . ½ kg. 1.60
Poules . . . . . ½ kg. 1.40
Lapin . . . . . ½ kg. 1.40
Tripes cuites . ½ kg. 1.40

Excellentes saucisses au foie, saucisses aux choux et saucissons

Viande de boucherie
premier choix
MOUTON ET AGNEAU
prés salés
aux meilleurs prix du jour

A vendre 4000 à 5000 kg de
betteraves mi-sucrières
chez Fritz Tribolet, aubergiste, Tschugg près Cerlier. — Téléphone 65.

Commerce de vins
à remettre à Genève. Matériel de cave complet. Camionnette en état de neuf. Capital nécessaire : 20 à 25,000 fr. S'adresser sous chiffre J 51629 X Publicitas, Genève.

VOLAILLES
DU PAYS ET DE L'ÉTRANGER
POISSONS
FRAIS DU LAC
ET POISSONS FRAIS DE MER
Toujours bien assorti au magasin
Lehnherr frères

AS. 3376 L.

Pour donner du travail à nos ouvriers exigez produits suisses
PATES DE ROLLE

Vent du nord, bise forte,
Brumes, froid, gel, qu'importe !
Puisque par nos charbons,
Sourit votre maison.
Haefliger & Kaeser S. A.
Neuchâtel - Terreaux 2 - Tél. 52.426

Ménagères ! Attention !
Baisse sur le VEAU
le ½ kg.
Poitrine, collet . . . . 1.—
Epaule de veau entière 1.25
Cuissot filet 1.50
Côtelettes 1res 1.30
BOUCHERIES
Berger-Hachen fils
Rue du Seyon — Parcs 82
Tél. 51.301 Tél. 53.157

UNE JOLIE PAIRE DE PANTOUFLES

Fr. **2.80** net

Expédition contre remboursement

CHAUSSURES CHRISTEN SEYON 2

A vendre ou à échanger contre bête à corne un bon et fort
poulain
d'une année, chez René Hoffmann, les Planches sur Dombresson.

LE SIROP SUBIEROL
réunit les extraits de 12 plantes différentes. Chasse **toux, bronchite, asthme,** même cas anciens. Essayez-le. Le flacon: **Fr. 3.50.** Toutes pharmacies et envois franco par poste par **Pharmacie Vivien, Peseux.**

Edmond BERGER
Neuchâtel
Vente de blanc 10 %

Industrie brevetée
Pour 2000 francs vous avez une belle situation avec clientèle faite. S'adresser à Mme Rossier, Verdure, Chavannes-Renens (Vaud). Tél. 39.195.

Alliances E. CHARLET
SOUS LE THÉATRE
NEUCHATEL
unies
ciselées
lapidées

DEMANDES à ACHETER

PIANO
Institut de jeunes filles cherche à acheter piano d'occasion mais en très bon état. Adresser offres écrites à F. O. 704 au bureau de la Feuille d'avis.

AVIS DIVERS

Anfänger wünscht Privat-Unterricht in
Englisch
Offerten mit Preis unter No E. F. 706 au bureau de la Feuille d'avis.

Famille de fonctionnaire désire placer
SA FILLE
après Pâques, au pair, en Suisse romande pour y fréquenter l'école. On prendrait
en échange
une jeune fille, désirant suivre une école de langue allemande. Brogli-Haberthür, Wildermettweg 31, Berne.

Mlle Monnard
PROFESSEUR DE DANSE
CALLISTHÉNIE, GYMNASTIQUE
5, Beaux-Arts - Tél. 52.038

Echange d'élèves
On cherche pour une jeune fille de 15 ans place dans une famille, pour apprendre la langue et suivre l'école. En échange on prendrait aux mêmes conditions jeune fille ou garçon du même âge. — S'adresser à Alfred Bräm, ingénieur, Rainweg 12, Schlieren près de Zurich.

Société immobilière de l'Union chrétienne de Neuchâtel - ville

Assemblée générale des actionnaires, mardi 22 février 1938, à 11 h. ½, dans l'immeuble de la société, rue du Château No 19.

Ordre du jour :
1) Rapport du conseil d'administration et des commissaires vérificateurs.
2) Votation sur les conclusions de ces rapports.
3) Divers.

Le compte de profits et pertes et le bilan sont à la disposition des actionnaires en l'Etude du notaire G. Favre, rue du Bassin 14.

Neuchâtel, le 9 février 1938

Le conseil d'administration.

1937
Dispensaire de la ville

Il s'est glissé une erreur de chiffre dans notre rapport annuel (voir Feuille d'avis du 10 février 1938). Il a été distribué 15 400 rations de soupe et non 1540 seulement.

Mi-saison 1938

Ce
Manteau
en lainage genre poil de chameau, entièrement doublé marocain, forme tailleur, revers piqué, martingale et pli ouvert, marine et teintes mode, **39.50**
qualité supérieure **49.-**
Les 3 atouts de notre succès :
L'élégance - La qualité - Les prix
AU LOUVRE
LA NOUVEAUTÉ S.A.
Neuchâtel

Cirage à la Graisse Brillante
la grosse boîte
***Selecta* 25 cts**
l'assouplit imperméabilise

AS 3678 G

HELVETIA
Accidents - Responsabilité civile
et
MALADIE
Pour toutes vos assurances adressez-vous à
Emile Spichiger fils, Faubourg du Lac 2 Neuchâtel
Louis Charrière, Brévards 5 — Neuchâtel

Vos
analyses d'urine
à la
Pharmacie F. TRIPET
SEYON 4 Neuchâtel
Flacons vides à disposition gratuitement

PERDUS ET TROUVÉS

La personne qui a échangé un
MANTEAU GRIS
à l'occasion de la soirée des Jeunes radicaux à l'hôtel de la Couronne à Saint-Blaise est priée de le rapporter à M. Albert Nobs, jardinier, Saint-Blaise.

APPRENTISSAGES

ON CHERCHE
auprès d'un patron consciencieux
place d'apprenti
de mécanicien sur autos. Le candidat a quelques connaissances de la branche. **Fritz Holzer, Furhalterei, Gerlafingen (Soleure).** OF 305 S

Apprentie coiffeuse
est demandée pour tout de suite dans salon de dames de la ville. Faire offres écrites sous E. W. 701 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour jeune fille de 16 ans, ayant bonne instruction, place
d'apprentie de bureau
ou de magasin. — Ecrire sous J. S. 693 au bureau de la Feuille d'avis.

BLANC

Nous vous offrons des centaines de
Corsets
et de
soutien-gorge
de toute première fabrication suisse à des prix de
BLANC

Voyez notre vitrine spéciale à la rue des Poteaux

Soutien-gorge
en dentelle sur tulle, se fait en rose et ciel, façon seyante . . . . . **75 c.**

Soutien-gorge
en jersey soie mate, forme nouvelle . . . . . **95 c.**

Soutien-gorge
en satin et jersey soie, forme très étudiée **1.35**

Soutien-gorge
« sport », en jersey soie, ceinture entièrement élastique, forme recommandée pour le sport et le bal **2.50**

Corselet
en coutil Ia, laçage dos, fermeture de côté, soutien-gorge jersey **3.95**

Gaine élastique
en tricot latex, art. très serré **1.95**

Porte-jarretelles
en coutil croisé, quatre jarretelles . . . . . **75 c.**

Ceinture-corset
en bon coutil, quatre jarretelles, deux bandes élastiques, larg. 22 cm., crochets côté **1.75**

Ceinture-corset
en coutil broché, larg. 30 cm., article très solide . . **2.95**

Ceinture-corset
avec busc, en fort coutil, laçage au dos, largeur 30 centimètres **3.25**

Ceinture-corset
très fort coutil, laçage dos, nouvelle fermeture patentée, larg. 36 cm. **5.90**

Corset
en fort coutil croisé, spécialement pour dames fortes, laçage dos, crochets de côté avec sangle intérieure **8.50**

De la plus petite à la plus grande taille notre assortiment est complet

Achetez votre nouveau corset chez

JULES BLOCH

Toujours très avantageux

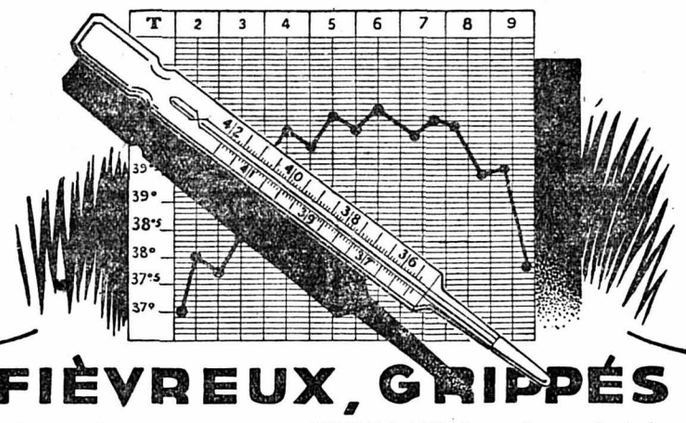

AS 3000 G

FIÈVREUX, GRIPPÉS

Ayez alors recours au **SIROP RIZA** qui combat la toux, régularise la respiration et procure au malade un sommeil calme et réparateur.

En cette saison de toux, rhumes, bronchites, etc., ayez toujours sous la main un flacon de **SIROP RIZA**, c'est une bonne mesure de précaution à prendre.

Dans toutes Pharmacies

SIROP RIZA
COMBAT LA TOUX

Dépôt général: PHARMACIE PRINCIPALE, Genève

Le Flacon Fr. 3,50

L'équipe suisse de hockey sur glace qui participe aux championnats mondiaux à Prague

Voici les joueurs désignés pour représenter la Suisse à Prague : En haut de gauche à droite : Hirtz (Grasshoppers), Kuenzler (C. P. Zurich), Franz Geromini (Davos), Badrutt (Davos), Lohrer (C. P. Zurich). Au milieu de gauche à droite : Charly Kessler et Herbert Kessler (les deux du C. P. Zurich), Pic Cattini (Davos), Torriani (Saint-Moritz), Hans Cattini (Davos). Comme remplaçants, ont été désignés ; En bas de gauche à droite : Albert Geromini (Davos), Heller (C. P. Berne) et Heller (Grasshoppers).

A. Rohrer-Matile
Boucherie-Charcuterie française
Temple-Neuf 18 ~~ Téléphone 52.605

Baisse sur le VEAU
Viande de première qualité

Pour la fondue et pour la table
Fromage gras du Jura et de Gruyère
Ire qualité, Fr. **1.40** le demi-kilo
Fromage gras d'Emmenthal
Ire qualité, Fr. **1.40** le demi-kilo
Rabais depuis 5 kg. Prix de gros par meule
Vacherins-Mont d'Or de la vallée de Joux
Fr. **2.**— le kilo par boîte
EXPÉDITION AU DEHORS
R.-A. STOTZER, rue du Trésor

OKASA
rend la joie de vivre
augmente les forces physiques et intellectuelles, ranime la vitalité. Okasa contient avant toutes choses les hormones des glandes génitales et substances cérébrales, les lecithines ainsi que d'autres élixirs qui conservent à l'homme toute sa virilité, à la femme son charme et régénèrent l'organisme tout entier.
Argent p. messieurs 100 tabl. Fr. 12.75
Or pour dames 100 tabl. Fr. 14.—
En vente dans toutes les pharmacies
Broch. illustrée : „Le rôle de nos glandes" envoyée grat. par BIO-LABOR, Zollikon (Zch.)
OKASA
SA 15082 Z

Où vont les prix ? ! — encore **meilleur marché** — pour une **qualité indiscutable : extrait de tomates concentré** — en boîtes à clef de 100 gr. **à 15 centimes**
— ZIMMERMANN S.A.

BALLY
n'est pas cher!

En cousu trépointe 14.80

Grand choix en chaussures BALLY de tous genres
PRIX NETS
CHAUSSURES POPULAIRES
Anc. Fauconnet
Rue du Seyon 8
Neuchâtel
Téléphone 51.650

Mesdames! Voulez-vous moderniser votre intérieur... changer votre salle à manger... chambre à coucher... ou tout autre meuble? Alors! n'hésitez pas, demandez-nous une offre sans aucun engagement pour vous. Nous reprenons en compte sur du neuf vos vieux meubles démodés.
Meubles S. MEYER
Fbg du Lac 31 - Neuchâtel

Poissons
Truites portions vivantes
Saumon au détail
Brochet au détail
Soles - Raie - Colin
Merlans - Cabillaud
Filets de Cabillaud
Palées - Bondelles
Perches - Brochets
Morue - Merluche
Filets de Morue
Harengs fumés et salés
Filets de harengs
Bücklinge - Sprotten
Haddocks - Kippers
Rollmops - Anchois
Saumon fumé

Volailles
Poulets de Bresse
Poulets du pays
Poules à bouillir
Canards - Pigeons
Faisans - Perdreaux
Grives 80 c.
Canards sauvages
Sarcelles 2.25 à 2.50
Escargots Bourgogne
Foie gras Strasbourg

Au magasin de comestibles
SEINET FILS S. A.
Rue des Epancheurs 6
Téléphone 51.071

Qualité d'abord !
en vous annonçant les premiers prix vous ne pouvez vous rendre compte de la qualité
Pour vous faciliter l'achat de marchandises de qualité, nous vous offrons ci-dessous

6 articles formidables en BLANC

DRAP DE LIT garni jour 3.90
belle toile double chaîne, qualité solide, 160×240 centimètres

DRAP DE LIT garni feston 4.90
en magnifique double chaîne, de qualité d'usage, 165×240 centimètres

Nos enfourrages bazin de qualité recommandée

le duvet 135×170	le traversin 60×100	la taie 60×60
4.90	1.45	-.95

Serviette de table -.45
en damier blanc, très belle qualité d'usage, 60×60 centimètres

Linge de toilette -.85
blanc rayé, encadré, qualité extra-solide, 47×88 centimètres

GRAND ASSORTIMENT DE
LAVETTES en tous genres 15.-
au choix, la pièce —.35 —.25 —.20

Voyez nos 2 magnifiques trousseaux

TROUSSEAU No 1 se composant de 100 pièces, de belle qualité d'usage . . . . total 150.-

TROUSSEAU No 2 de qualité supérieure, se composant de 148 pièces . . . . . total 384.-

AU LOUVRE
LA NOUVEAUTÉ S.A.
Neuchâtel

LA VIE DE NOS SOCIÉTÉS

Bal du Club de tennis de table de Cressier

Une assistance aussi nombreuse qu'élégante a répondu samedi dernier à l'invitation du sympathique club de tennis de table de Cressier qui la conviait à sa soirée annuelle.

Dans la grande salle de l'hôtel de la Croix-Blanche spécialement décorée, rythmés par l'excellent orchestre d'amateurs « Carsoni Merry Makers », les couples s'en donnèrent à cœur-joie jusque tard dans la nuit. Loterie, tombolas et jeux divers rehaussèrent agréablement cette soirée.

Les « ondes courtes »

Cette sous-section du « Radio-club » de Neuchâtel avait organisé, samedi soir, pour ses membres et leurs amis une très réussie soirée-bal dans la dépendance de l'hôtel du Soleil.

Après de bonnes paroles de M. Faillet, président du « Radio-club », et de M. Humbert-Prince, président des « ondes courtes », on assista à la projection de clichés pris au cours des manifestations de l'été dernier, puis d'un film tiré à Neuchâtel et environs et dans lequel figurent en bonne place quelques péripéties du grand rallye auto-radio de l'été dernier. Il y eut aussi une « monture » très adroitement composée et rendue.

Au début de cette soirée et à la fin, le seul technicien autorisé, dans notre région, à émettre sur « ondes courtes », M. Roulin, a adressé par T.S.F. des messages à ses amis, messages qui furent reçus avec une clarté admirable.

Un bal très animé, agrémenté de productions très amusantes, a terminé, jusqu'assez tard, cette première soirée d'une société au programme aussi vaste qu'appliqué aux dernières découvertes de la science de l'électricité.

Chez les samaritains de la Côte

Dans une récente séance annuelle, cet actif groupement a nommé son comité comme suit: MM. Dufey, président; Perret-Gentil, vice-président; Senti, secrétaire; Mlle Rey, secrétaire-adjointe; MM. Räber, caissier; L. Moulin, moniteur et chef du matériel; M. P. Bournot et Mlles Roulet et Gentil, assesseurs.

Ce groupement qui rend de très grands services, presque toujours quasi anonymes, ne se relâchera pas en 1938, à en juger par tous les projets qui ont été exposés au cours de l'assemblée annuelle.

Soirée du Chœur mixte de Cudrefin

Les feux de rampes de la grande salle de l'hôtel de l'Ours, à Cudrefin, ont illuminé récemment un des plus jolis et gracieux *spectacles que le Chœur mixte* nous ait présentés jusqu'à ce jour. Car cette société rachète sa faiblesse numérique par une telle homogénéité que l'on applaudit presque au nombre restreint de ses membres. Quelle fusion et quelle fraîcheur dans l'exécution des chœurs où le Carlo Boller avait la large part; quelle charme dans les évolutions des Grappilleuses, et que dire de la voix cristalline de la délicieuse Tyrolienne que fut Mlle Porret; puis, la surprise joyeuse des messieurs dont fracs, haut-de-formes et boutonnières fleuries créaient l'ambiance de la chanson: « Ma pauvre tirelire! ». Ces deux productions avec les honneurs du bis.

A la partie théâtrale, « Le retour du printemps », comédie de Maurice-Moreaux, permit aux acteurs et actrices de faire pleinement valoir des rôles fort bien tenus.

Au chœur mixte de Montet-Cudrefin et à son directeur, M. R. Vial, maître de la classe primaire supérieure, un sincère merci et, encore une fois, des félicitations hautement méritées.

Au département social romand

Le département social romand (D.S.R.) des Unions chrétiennes de jeunes gens et de la Croix-Bleue, poursuit depuis dix-huit ans un magnifique effort. C'est lui qui, héritier de la Commission militaire romande d'autrefois, dirige les « maisons du soldat », actuellement au nombre de quatorze et qui organise pour les soldats en campagne les « foyers mobiles », complétés aujourd'hui par l'auto-cantine, qui sert au ravitaillement des postes et des contingents isolés de soldats. Le département social est à la tête aussi d'une dizaine de « foyers du travailleur », à la disposition des ouvriers, des employés, des jeunes gens des campagnes et de sept réfectoires économiques des C.F.F. En plus de cette œuvre sociale, le département cherche à réaliser un effort éducatif par des cultes, des conférences, des soirées de cinéma. Il est devenu l'agent des « cinémas populaires romands », pour la plus grande partie du canton de Vaud. Présidé par M. Adrien Besson, forestier à Apples, dirigé par le colonel F.-Marc Sauter, de Genève, il compte dans son comité général sept membres qui représentent le canton de Neuchâtel.

Communiqués

Ce que chantent les hommes

« L'Orphéon » chantera dimanche soir à la Grande salle des Conférences. Cette vaillante et sympathique cohorte, qui, sous la direction intelligente de M. Albert Quinche, a fait entendre au public neuchâtelois, année après année, de fort belles œuvres, a accepté le plus simplement du monde de prêter son concours à la paroisse indépendante. Elle a choisi des chœurs de Schubert, de Mozart, de Palestrina et d'autres créateurs moins illustres, dont le texte et l'inspiration élèvent les âmes et les disposent au recueillement et à l'adoration. La musique, brièvement commentée et traduite, évoquera les plus grandes pages de la Bible et touchera les cœurs autant que les oreilles. Cette collaboration des hommes de bonne volonté, en ce temps de discorde, mérite d'être signalée comme un symptôme infiniment heureux, et nous aimons à croire que le public répondra à l'invitation qui lui est faite. L'entrée est gratuite.

Suggestions et conclusions du département militaire et de la commission cantonale de D. A. P. relatives à l'exercice d'obscurcissement des 4-5 novembre

Un correspondant nous écrit:

Le rapport du département militaire cantonal et de la commission officielle D.A.P. relatif à l'exercice d'obscurcissement des 4 et 5 novembre derniers contient certaines appréciations, suggestions et conclusions qui, certainement, retiendront longuement l'attention du service fédéral de la défense aérienne passive.

Compulser les 62 comptes rendus émanant des autorités communales et les nombreux rapports établis par les agents de la police cantonale et par les contrôleurs officiels de l'exercice, compiler ces dossiers, en tirer la leçon et les enseignements, tel fut le travail ardu auquel dut s'atteler la commission cantonale au lendemain de l'exercice d'obscurcissement.

Considérant les frais imposés aux autorités et aux particuliers par les prescriptions du service fédéral D.A.P. et les ennuis que cause à nos populations ce genre d'exercice, la commission cantonale et le département militaire cantonal « demandent instamment qu'un seul exercice soit prévu en 1938 » ; il aurait lieu, par exemple, en novembre, et « engloberait tout le territoire de la Confédération le même soir ». De nouvelles prescriptions régleraient la circulation : les piétons marcheraient à gauche de la chaussée, ce qui éviterait les tamponnements de dos ; toute source de lumière provenant de véhicules porterait « un dispositif d'obscurcissement reconnu officiellement efficace. Toute espèce de matériel d'obscurcissement, aussi varié qu'hétéroclite, et non conforme aux prescriptions, a été offert au public trop confiant... ou insuffisamment renseigné ». Le service fédéral D.A.P. ne devrait-il pas exercer un contrôle sévère dans les usines qui fabriquent ces objets et dans les magasins ?

« Les termes de « tombée de la nuit » et « aube » ne doivent pas subsister, car ils prêtent à confusion et peuvent être interprétés d'une façon si différente qu'aucun contrôle efficace n'est possible, tandis que des lumières repérées pendant un temps bien déterminé permettent de sévir sans discussion. A la campagne, un effort spécial doit encore être accompli en ce qui concerne l'obscurcissement des écuries et des granges. La population paysanne a encore besoin d'être sérieusement éduquée. Nous nous plaisons à relever le sérieux effort réalisé par nos administrations fédérales, mais les mesures prises ne sont pas encore parfaites. Il est indispensable que les bâtiments fédéraux puissent être cités en exemple. De nombreux rapports signalent le défaut ou l'insuffisance d'obscurcissement de certaines plateformes de vagons, des w.-c., des vagons-poste. Toute liberté ayant été laissée aux commerçants, quelques magasins, généralement bien obscurcis, sont restés ouverts jusqu'à l'heure habituelle de fermeture. En ce qui concerne les magasins en particulier, la liberté du commerce doit être respectée. S'il plaît à un commerçant de fermer son magasin pendant une période d'obscurcissement, au risque de perdre une partie de sa clientèle, c'est son affaire ».

* * *

Cette appréciation retiendra certainement l'attention du service fédéral D.A.P. L'ordre d'obscurcissement, auquel tous les propriétaires d'immeubles devront se conformer d'ici peu, qui englobera tous les immeubles, — publics et privés, — les gares, les places, les rues, les véhicules, accordera-t-il aux commerçants la latitude proposée ? Nous le saurons prochainement.

L'exercice d'obscurcissement, en lui-même, serait un non-sens (une imbécillité, disait un roitelet de village) s'il ne constituait la riposte passive, préparée, instantanée, aux attaques foudroyantes de l'aviation.

A quatre cents kilomètres à l'heure, les avions franchissent la distance de Bâle à Neuchâtel en douze minutes ; notre canton est traversé, dans toute sa largeur, en trois minutes ; villes et villages frontières *seraient attaqués avant que nous puissions* donner l'alarme et sonner le tocsin. L'alerte-avion ne sera pas nécessairement momentanée ; l'état d'alarme pourra durer longtemps, des jours, des nuits, des semaines. On ne peut donc envisager sérieusement la suppression du courant électrique, solution simpliste qui, tout en ne résolvant pas le problème de l'obscurcissement, créerait les pires ennuis et paralyserait toute notre activité.

La situation géographique et militaire d'un canton frontière est plus périlleuse que toute autre ; les voies de pénétration, qui sillonnent notre pays, du Val-de-Travers au Val de Saint-Imier, facilitent l'invasion possible et attirent l'attention de l'aviation ; les bombardements aériens frapperont en premier lieu les régions industrielles, les usines, les fabriques astreintes au travail de nuit.

Dans ces conditions, il convient d'être vigilant et prêt à toute éventualité.

D'autre part, la commission cantonale D.A.P. propose une répartition plus équitable des frais (solde, assurance, etc.) entre la Confédération, les cantons et les communes.

Enfin, les cinq cents hommes affectés au service de la D.A.P. dans les trois « communes astreintes » de Neuchâtel, de la Chaux-de-Fonds et du Locle devraient être dotés d'une chaude capote. En effet, les soldats incorporés dans cette nouvelle arme spéciale portaient, dans la nuit du 4 au 5 novembre dernier, l'uniforme D.A.P., assez léger et... un manteau civil d'effet bizarre. Ajoutez à cet accoutrement un masque à gaz et vous créerez une figure de Carnaval.

W. B.

Mots croisés

Solution du problème précédent

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	P	I	N	E	R	A	I	E	S	■
2	A	O	U	T	■	A	R	P	A	D
3	U	N	I	E	■	■	R	E	L	U
4	V	I	T	R	I	F	I	E	E	S
5	R	E	■	N	U	I	T	■	■	S
6	E	■	■	E	L	S	A	■	N	E
7	M	A	L	L	E	■	B	R	U	N
8	E	X	I	L	■	■	L	U	I	T
9	N	E	R	F	I	D	E	S	■	■
10	T	S	E	■	L	I	S	E	U	R

Problème No 2

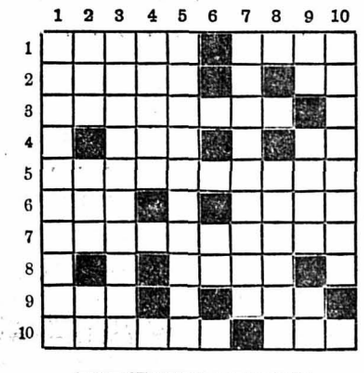

HORIZONTALEMENT

1. Une rivière qui arrose le Brésil. — *Eléments placés les uns derrière les autres.*
2. Aller à l'aventure. — Langue du sud de la France.
3. Elle a les clefs d'une prison.
4. Lettres d'union. — Possessif.
5. Méchancetés.
6. Bas-fond. — Satellite.
7. Chez les Grecs, celui qui s'exerçait à la course des flambeaux.
8. Peu intelligents.
9. Est le contraire de l'affirmation. — Chevalier aventurier.
10. D'esprit peu ouvert. — Céréale.

VERTICALEMENT

1. Petits enfants de couleur.
2. Epoque remarquable où un nouvel ordre de choses commence. — D'un verbe qui exprime la négation. — La même voyelle répétée.
3. Bruit sourd et prolongé.
4. Brillé, en réfléchissant la lumière.
5. D'un verbe qui exprime l'action de *soulever au moyen du câble* qui tient à la croisée de l'ancre.
6. Note.
7. Fécondité.
8. Etoffe de soie légère.
9. Tête de loir. — Dit une parole contraire à la vérité. — Conjonction.
10. Aplaties et brisées.

SALON DE L'AUTO

CARROSSERIE DU VAUSEYON S. A.

NEUCHATEL

TÉLÉPHONE
52.544

RÉPARATIONS - TRANSFORMATIONS

SPÉCIALISTES EN TOLERIE
PEINTURE AU PISTOLET
MENUISERIE - GARNITURES

HOUSSES DE RADIATEURS - HOUSSES D'INTÉRIEUR
CAPOTS DE CABRIOLETS, etc.

AGENCES:

D. K. W.
DODGE
et MERCEDES

Garage Virchaux & Choux

SAINT-BLAISE Téléphone 75.133

Le Garage Patthey
au Salon de Genève

du 11 au 20 février
vous présentera tous les modèles

LANCIA

APRILIA et ASTURA

une voiture aux qualités indiscutées

Tous les modèles des camions

INTERNATIONAL

La plus grande fabrique de camions du monde

Châssis de Fr. 5,900.-- à Fr. 17,950.--

Agence pour le canton et les contrées avoisinantes

AGENCE OFFICIELLE

Ford

GRAND GARAGE C. A. ROBERT

NEUCHATEL

Faubourg du Lac 31 - Tél. 53.108

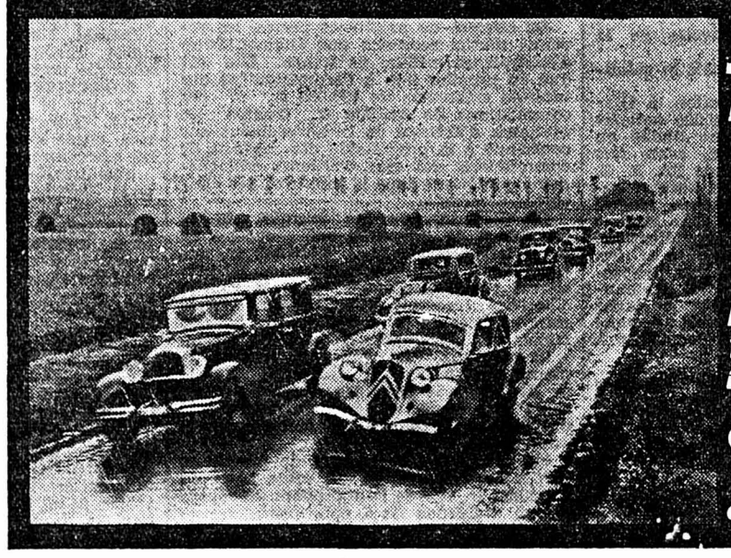

C'est par un temps de chien qu'il faut essayer une automobile!

Si une voiture dépasse la vôtre sur une route mouillée ou glacée, vous pouvez être certain que c'est une

CITROËN

LA voiture qui possède une tenue de route encore jamais atteinte.
Traction avant, moteur soupapes en tête, 8 ou 10 CV — 4 cyl. Suspension par roues indépendantes, freins hydrauliques. 2—8 places, Limousines ou Cabriolets

depuis fr. 5950.—

Agents: Grand Garage des Montagnes S. A., automobiles, administrateur O. Peter, La Chaux-de-Fonds
Représentant pour Neuchâtel: Garage de l'Evole, H. Vuilleumier

C. SCHLOTTERBECK, AUTOMOBILES S.A., BALE et ZURICH • Agent général pour la Suisse

Ce que l'on verra dans les différents stands

Chevrolet

« Chevrolet » présente un ensemble harmonieux et un équilibre parfait. Trois types de 13, 15 et 18 chevaux. Le modèle 1938 est doté d'un nouvel embrayage particulièrement facile à manœuvrer, ainsi que d'un starter spécial. Autres avantages : interrupteur d'allumage éclairé, deux embouchures du dégivreur sur le pare-brise, tampons de caoutchouc entre l'essieu-arrière et les ressorts des roues arrière évitant le contact métal-sur-métal entre les essieux-arrière et les roues ; élargissement de 5 cm. de l'écartement de voie arrière, malle plus vaste qu'auparavant, nouvelle ligne du radiateur, freins hydrauliques, suspension indépendante des roues avant, moteur avec soupapes en tête. Accélération de vitesse de 32 à 96 km/h en 17 secondes en prise directe. Avec une vitesse initiale de 16 km/h, la voiture franchit le point culminant d'une rampe de 11 % en 37 secondes en prise directe. La consommation de carburant est très faible.

Oldsmobile

C'est une voiture d'un aspect sportif. Il y a quelques années, l'« Oldsmobile » donnait déjà le ton pour la nouvelle orientation du style. Tout en lui conservant ses anciennes qualités, les constructeurs ont voué un soin particulier à la sécurité. Ainsi, le modèle qui sort cette année comporte un nouveau volant de direction à visibilité intégrale et un tableau de bord type avion directement et facilement contrôlable à travers le volant. Le moteur est réputé pour sa tenue supérieure en plaine et en montagne. Avec une vitesse initiale de 8 km., l'« Oldsmobile » couvre 78 mètres en 10 secondes ; après avoir couvert cette distance, elle a atteint une vitesse de 50 km. à l'heure et elle est à même d'escalader une rampe de 11 % en faisant du 56 à l'heure. Le graissage a été prolongé jusque dans les axes de piston. L'adoption d'un arbre de transmission divisé en deux cardans a permis l'abaissement du centre de gravité ; il en résulte une excellente tenue de route.

Pontiac

La « Pontiac » est cinquième dans le classement mondial par ordre de vente. Dans les modèles 1938, la sécurité a encore été considérablement accrue grâce aux perfectionnements suivants: commande d'enclenchement à distance avec levier d'embrayage à l'arbre de direction. Facilité d'accès du côté trottoir et sièges avant très spacieux; nouveau tableau de bord de sûreté avec bouton de contrôle encastré dans le panneau. Nouveau frein à main, efficacité doublée du dégivreur de pare-brise carrosserie tout acier avec toit sans rainures, bras intermédaire de direction, freins hydrauliques munis d'un triple sceau pour empêcher l'infiltration de la boue et de l'humidité, suspension indépendante des roues avant système « Wishbone », verre de sécurité à toutes les glaces, moteur avec course réduite s'usant excessivement peu, cylindres entourés de chemises d'eau sur toute leur hauteur, graissage central sous pression jusqu'aux axes de piston. La voiture est dotée de différents dispositifs qui expliquent sa faible consommation de carburant, entre autres: sélecteur d'octane pour l'adaptation à un carburant déterminé, régulateur automatique de « vacuum » pour l'avance de l'allumage, collecteurs d'admission système « Choke » et « Scotchmist ».

Buick

Cette voiture fera sensation grâce aux deux innovations de construction que comportent ses modèles sortant en 1938, à savoir le « moteur dynaflash à tourbillons » et la suspension hélicoïdale sans réaction latérale des roues arrière. Le nouveau moteur est caractérisé par la forme inédite de ses pistons qui a pour effets: un meilleur tourbillonnement du mélange gazeux, la compression du mélange autour des bougies, une explosion plus vigoureuse et plus complète, une expulsion absolue des gaz brûlés. Avec une consommation inchangée de carburant, le rendement du moteur, 8 cylindres, 21 et 27 chevaux à l'impôt, 107 et 141 chevaux au frein, a été augmenté de 8%. La faculté d'accélération de la nouvelle « Buick » est stupéfiante. Pour faire pendant au moteur racé, voici encore la nouvelle suspension hélicoïdale des roues arrière dont les tâches particulières consistent à faire ressort entre l'essieu arrière et la carrosserie, diminuer très sensiblement le danger de dérapage et faciliter de beaucoup l'entretien de la voiture. On a en outre eu soin de n'opérer l'assemblage de la carrosserie et du cadre du châssis qu'aux zones dépourvues de vibrations par le moyen de ce qu'on appelle le « placement du point d'équilibre ».

Opel

Les voitures « Opel » de la General Motor suisse jouissent d'une grande renommée, principalement le modèle « Cadette », équipé d'un moteur de 5,47 CV d'une cylindrée de 1074 cm³. L'accélération est excellente, de 20 à 70 km. à l'heure en prise directe en 26,9 secondes. Vitesse maximale : 98 km. à l'heure. Munie de freins hydrauliques et d'une suspension indépendante des roues avant, la « Cadette a été dotée d'un radiateur d'une ligne aérodynamique particulièrement élégante ; avec son treillis à barreaux horizontaux, ce dernier répond mieux au goût du jour que le modèle précédent ; parmi les petites voitures, il n'y en a pas une qui puis- rivaliser avec celle-ci au point de vue prix, équipement et rendement. La nouvelle « Cadette » accuse une démultiplication légèrement supérieure en prise indirecte et, par conséquent, une plus grande puissance en rampe, en prise directe.

Le modèle « Olympia » est équipé d'un moteur à course réduite : alésage 80 mm., course 74 mm. Alors que, dans le modèle « Olympia » 1937, le chemin parcouru par le piston était de 470 m. par km., il n'est que de 344 m. dans l'« Olympia » 1938, c'est pourquoi la solidité de ce moteur est encore accrue et plus que jamais son fonctionnement est impeccable. Vitesse maximale 112 km/h ; accélération de vitesse de 20 à 70 km. en prise directe en 21,5 secondes. Autres particularités : suspension indépendante des roues avant, circulation d'eau réglée par thermostat, freins hydrauliques à pression d'huile, carrosserie tout acier, verre de sécurité à toutes les glaces, dimensions intérieures tout à fait remarquables, nouvelle fermeture de capot avec dispositif double d'arrêt, libérant le capot qui se remonte vers le dessus, nouvelle forme du radiateur.

La nouvelle « Olympia Sedan » mérite une mention spéciale. Dans tous les modèles, les malles sont accessibles depuis l'intérieur seulement. Voiture commode et d'un rendement excellent, admirablement adaptée à la nature particulière du sol de notre pays. « L'Opel Super Six », 2 ½ litres et l'élégante « Opel Amiral » 3,6 litres complètent la riche gamme de modèles « Opel ».

Portrait du Français moyen au Salon des arts ménagers

(Suite de la première page)

En rentrant, ma femme n'a pas souri mais s'est contentée d'ouvrir ce fameux tiroir du buffet de cuisine.

Voilà ce que j'y ai vu : huit tire-bouchons, onze ouvre-boîtes, trois antimonte-lait, plus un tas de petits instruments dont j'ai oublié jusqu'au nom.

C'était là, triste et funéraire, le butin précieux des six derniers Salons des arts ménagers.

Rougissant de confusion, j'ai juré d'avertir mes semblables des dangers que j'avais courus. C'est fait.

Ferdinand Brunot historien de la langue

Je n'ai jamais approché de près Ferdinand Brunot qui compta parmi les plus grands grammairiens. Il devint célèbre en trois jours et les quelques dizaines de pages de ses « Observations à la grammaire de l'Académie française » firent plus pour sa renommée que tous les épais volumes qu'il avait jusque là publiés.

A cette époque, c'était en 1932, j'étais un familier de la maison Firmin-Didot à qui les Quarante avaient confié le soin d'éditer cette fameuse « Grammaire de l'Académie » qui fit couler tant d'encre et discourir tant de fâcheux.

Dans les vétustes bureaux de la rue Jacob, la fièvre régnait, montant à mesure qu'approchait la date fatidique du lancement.

Quand l'ouvrage parut, ce fut la ruée, et les exemplaires de luxe s'arrachèrent, provoquant une spéculation comparable aux plus formidables booms de la Bourse. Souscrits à cent francs, ils se disputèrent à 200 le lendemain, pour atteindre 500 francs quelques jours après.

De mémoire d'éditeur, on n'avait jamais assisté à pareil succès et les grammaires s'enlevèrent comme des petits pains. On réimprima en toute hâte et le tirage fut décuplé, atteignant ainsi un chiffre qui dut faire pâlir d'envie les plus grands et les plus renommés de nos auteurs.

Disons plutôt que ce fut plus un succès de nom qu'un succès de lecture, car si tout le monde acheta la grammaire, personne ou presque ne la lut.

Querelle autour d'une grammaire

Il devait appartenir à Ferdinand Brunot de sonner la grande charge contre l'Académie française et la lutte s'engagea.

D'un côté, Abel Hermant, bicorne en tête et l'épée au côté, défendeur, de l'autre Ferdinand Brunot, attaquant, barbiche en avant et porte-plume à la main.

Les coups portés furent durs. Ils se traduisirent pour le public par la parution de ces « Observations » dont nous parlions tout à l'heure et qui eurent un égal succès.

Puis le temps passa qui efface tout et les vrais bénéficiaires de cette querelle du bon langage furent en définitive les deux éditeurs.

Mais il faut bien dire, tout de même, que feu Ferdinand Brunot dut gagner plus avec sa petite plaquette qu'avec son « Histoire de la langue française » qui constitue pourtant un monument de la pensée française.

Maintenant que M. Ferdinand Brunot est mort, il doit poursuivre ses travaux au Paradis. Il y rencontrera un éminent confrère : Feu M. Vaugelas.

GASTON GÉLIS.

EN BAVIÈRE

Un camion s'écrase contre une maison qu'il démolit

LOHR (Bavière), 10 (D.N.B.). — Un camion avec remorque, marchant à toute allure, s'est précipité contre une maison de Steinbach près de Lohr. Le choc a été si violent que la maison s'est écroulée, entraînant une remise dans sa chute.

Le propriétaire de la maison a été enseveli sous les décombres. Sa sœur a été tuée. Le conducteur de l'automobile et son compagnon ont été également ensevelis sous les décombres. Le conducteur a été tué. Les travaux de déblaiement sont difficiles, car le camion transportait une charge de matières inflammables.

Chrysler n'expose pas au Salon

mais inaugure 3 expositions particulières

Chrysler a inauguré samedi ses trois expositions dans les magasins de vente BLANC ET PAICHE, à Genève, 6, rue du Léman, à Lausanne, 4, avenue de Rumine, et à Berne, Bundesgasse 45.

Ces trois expositions dureront jusqu'à fin mars. Nous avons pu admirer les magnifiques modèles 1938, dont les perfectionnements sont poussés à l'extrême, la suspension et la tenue de route ont fait l'objet d'études spéciales, et l'on peut affirmer que Chrysler a réussi, dans ce domaine, un coup de maître ; en outre, une surmultiplication automatique qui donne 5 vitesses, permet au moteur de ne tourner qu'à 2000 tours en pleine allure, alors que les moteurs des voitures moins modernes, non munies de cet indispensable accessoire, tournent à 3000 tours ou plus, à vitesse kilométrique égale, et, chose extraordinaire, malgré tous ces perfectionnements, les prix ont baissé. Il faut avoir essayé ces merveilles de mécanique pour se rendre compte du progrès incalculable réalisé par Chrysler, dont la vogue augmente irrésistiblement, ce qui lui a permis de produire un million de voitures pendant les dix premiers mois de 1937. AS 6332 G

Dernières dépêches de la nuit et du matin

La composition du nouveau cabinet en Roumanie

(Suite de la première page)

BUCAREST, 11 (Havas). — Le cabinet roumain est constitué comme suit :

Président du conseil : Miron Christea ; vice-président : Tataresco, qui assumera aussi l'intérim des affaires étrangères ; industrie : Argetoiano ; intérieur : Calinesco ; agriculture : Sisesti ; travail : Nitzesco ; ministre de l'armée : général Antonesco, qui assumera aussi l'intérim du ministère de l'air et de la marine.

Ministres sans portefeuille : MM. Jorga, Angelesco, Avaresco, Vaida Voivode, général Vaitoiano et Mironesco, tous anciens présidents du conseil.

Nouvelles brèves

★ A Genève, la Cour d'assises a condamné à quatre ans de prison Walburga Wydenmeyer qui, en décembre 1936, avait essayé de mettre le feu au palais de justice et au palais des expositions. Dans les deux cas le sinistre put être rapidement circonscrit. Son forfait accompli, Walburga Wydenmayer se rendit en Allemagne d'où elle adressa à la police une lettre dans laquelle elle se vantait d'être l'auteur de ces tentatives d'incendie. Elle fut arrêtée à Fribourg-en-Brisgau.

★ Sept Etats sur les quatorze représentés à la conférence convoquée par la S. d. N. ont signé, à Genève, la convention concernant le statut des réfugés provenant d'Allemagne, tout en formulant chacun certaines réserves. Ce sont la Belgique, le Royaume-Uni, le Danemark, l'Espagne, la France, la Norvège et les Pays-Bas. M. Rothmund, au nom de la Suisse, a signé uniquement l'acte final — sorte de procès-verbal solennel des travaux de la conférence — tout en faisant la déclaration suivante : « Le gouvernement suisse n'a pas autorisé sa délégation à signer la convention à l'heure actuelle. Il se réserve de la mettre d'abord à l'étude et de prendre une décision en ce qui concerne la signature ultérieurement ».

★ L'aviateur italien Albertini, qui s'apprêtait à atterrir au Bourget pour repartir pour Londres, afin de tenter le raid Londres-le Cap, est tombé au Bourget. L'équipage est indemne. L'avion est détruit.

Brûlures d'estomac

Employez la Poudre DOPS du Dr O. Dubois; elle apaisera vos malaises. Adressez-vous à votre pharmacien pour essai gratuit.

Gros: F. Uhlmann-Eyraud S.A., la Cluse, Genève. AS 6317 G

La guerre en Espagne

Le nettoyage de la Sierra Palomera

ALFAMBRA, 10 (Havas). — Les troupes insurgées poursuivent le nettoyage de la Sierra Palomera, faisant de nombreux prisonniers. Le service central des prisonniers avait établi, mercredi soir, plus de 7000 fiches.

Tentative gouvernementale sur le front de Madrid

CACERES, 10 (Havas). — Depuis quelque temps, les gouvernementaux ont tenté à plusieurs reprises de couper la route de Trujillo à Talavera de la Reina dans le secteur central du Tage, à la hauteur de Navalmoral de la Mata. Mercredi, les forces insurgées de la division de Caceres ont occupé plusieurs positions, mettant cette route à l'abri de toute surprise. L'opération s'est terminée à midi. Les insurgés ont fortifié les nouvelles positions. L'adversaire n'a tenté aucune réaction.

Les batteries insurgées ont recommencé, à la nuit, à bombarder la capitale

MADRID, 11 (Havas). — A 23 heures, des batteries insurgées ont commencé de nouveau à bombarder la capitale. Les points de chute semblent se localiser dans le quartier de la gare Atocha et au Paseo. Une demi-heure plus tard, le bombardement semblait marquer un temps d'arrêt.

Echec à M. de Valera

Le résultat des élections dans l'Ulster

La réunion de l'Irlande du nord à celle du sud est désormais exclue

BELFAST, 11 (Havas). — Le résultat définitif des élections de l'Ulster est le suivant : Unionistes, 25 sièges ; nationalistes, 8 ; unionistes indépendants, 2 ; travailliste, 1 ; travailliste indépendant, 1 ; indépendant, 1.

Lord Craivagon, premier ministre de l'Ulster, a déclaré que « le résultat fait disparaître la question de l'union de l'Irlande du sud à l'Irlande du nord du programme des négociations avec M. de Valera ».

Empêchera-t-on certains périodiques de sortir de France ?

Le projet de loi discuté à la Chambre

PARIS, 11 (Havas). — La Chambre a discuté le projet concernant la sortie hors de France des journaux ou écrits périodiques publiés en France.

M. Heraud, radical indépendant, avait demandé l'ajournement du débat car, à son avis, les mesures proposées tendent à mettre la presse entre les mains gouvernementales. Cette demande d'ajournement a été repoussée par 383 voix contre 218.

M. Quenette demande alors le renvoi à la commission du projet de loi. Il estime, en effet, que ce projet marque le début d'une opération plus vaste contre la liberté de la presse. Il a ajouté qu'il serait, en outre, inefficace.

Le rapporteur, M. le Trocquer, socialiste, vient justifier le vote du projet.

La suite du débat est renvoyée à une autre séance.

Un escroc recherché par la police de Bruxelles est arrêté à Genève

GENEVE, 10. — La police a arrêté, jeudi, dans un hôtel de la ville, un nommé Jean-Paul Steyer, âgé de 40 ans, qui était sous mandat du parquet de Bruxelles pour escroquerie d'une somme de 80,000 francs. Après interrogatoire du commissaire de police, Steyer a été écroué à Saint-Antoine.

Edimbourg-Londres en quarante-huit minutes

A 658 km. à l'heure, un avion anglais enlève un record à l'Allemagne

LONDRES, 11 (Havas). — Quittant Edimbourg jeudi soir, un avion monoplace de combat « Hawker Hurricane », a accompli le trajet Edimbourg-Londres en 48 minutes, soit à une vitesse moyenne de 658 kmh., battant ainsi le record du monde pour avions terrestres qui appartenait jusqu'ici à l'Allemagne avec 610 kmh.

Des troupes nipponnes débarquent dans un port servant de base l'été à la flotte anglaise

Les autorités britanniques protestent

HONGKONG, 10 (Reuter). — On apprend de source officielle que des détachements d'infanterie de marine japonaise ont débarqué à Ouei Hai Houei, au début de la semaine. Ce port sert de base d'été à la flotte anglaise dans les mers de Chine et les autorités britanniques ont protesté auprès du commandant japonais, qui a immédiatement donné l'ordre aux soldats de rejoindre leurs bâtiments. Les Anglais ont également demandé aux Japonais l'assurance que cet incident ne se renouvellera pas.

Deux navires de guerre japonais, des croiseurs, croit-on, sont actuellement dans le port de Ouei Hai Houei, où se trouvent également le croiseur britannique « Suffolk » et l'escorteur « Sandwich » qui veillent à la protection des intérêts britanniques. Le croiseur britannique « Capetown » venant de Hongkong est attendu incessamment.

Au comité de Londres

Optimisme quant au retrait des volontaires

LONDRES, 11 (Havas). — A la suite des entretiens que M. Eden a eus successivement avec les ambassadeurs d'Italie et de France, un certain optimisme s'est manifesté jeudi soir dans les milieux bien informés concernant les perspectives du retrait des volontaires étrangers en Espagne.

Exigez le **Vin de Neuchâtel garanti d'origine**

avec cachets et bouchons marqués

Association des Encaveurs neuchâtelois contrôlés

Le Conseil national a refusé le statut du personnel

(Suite de la première page)

C'est là, qu'il faudrait arriver à assouplir les dispositions légales, acceptables pour une administration, mais beaucoup trop rigides pour une régie qui doit travailler commercialement et lutter contre la concurrence. C'est une erreur de croire que le trafic va se stabiliser. 1936 fut désastreuse pour les C.F.F., à cause des sanctions qui ont paralysé les échanges ; 1937 fut relativement bonne parce que la situation, en Méditerranée a favorisé les échanges par voie de terre. Dans l'un et l'autre cas, les fluctuations du trafic avaient pour cause des événements politiques. Or, à l'avenir, les perturbations politiques sont encore possibles et même probables, de sorte qu'il est nécessaire que l'entreprise soit en mesure de s'adapter rapidement aux circonstances.

Les mesures proposées ne doivent pas être interprétées comme un geste de méfiance à l'égard du personnel. Au contraire, elles sont destinées à stabiliser la situation des C.F.F., partant à assurer celle des agents et employés qui vivent de l'entreprise. Et M. Pilet-Golaz put s'écrier, en terminant : « Celui qui défend vraiment, et à longue échéance, les intérêts du personnel en cette affaire, eh bien ! c'est celui qui vous parle de ce banc. »

Le vote

Cet exposé n'avait été écouté que par un tiers de l'assemblée. On sentait que les positions étaient prises et les appels les plus éloquents ne pouvaient pas changer une opinion. Aussi, est-ce par 112 voix contre 53, soit à une majorité de 2 contre 1 que le texte du Conseil fédéral fut repoussé, en faveur d'une proposition de la minorité, acceptée par les socialistes et qui ne change pour ainsi dire rien au régime actuel.

La majorité est trop forte pour que le Conseil des Etats songe à créer une divergence en revenant au texte du Conseil fédéral. Ainsi, par le vote de jeudi matin, le projet en discussion est devenu un simple projet d'assainissement financier. Il ne saurait plus guère être question de réorganisation. Le peuple aura peut-être à dire si c'est cela qu'il veut.

G. P.

Au secours de Papanine

On expérimentera un autogyre

MOSCOU, 11 (Havas). — On signale qu'un des deux avions emmenés par le brise-glace « Ermak » qui se porte au secours de l'expédition Papanine est un autogyre. C'est la première fois qu'un appareil semblable est expérimenté dans l'arctique.

Le brise-glace « Mourmansk » est arrivé dans la mer du Grœnland.

NOUVELLES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

BOURSE DE NEUCHATEL

Les chiffres seuls indiquent les prix faits d = demande o = offre

ACTIONS	9 fév.	10 fév.
Banque nationale	660.— d	660.— d
Crédit suisse	700.— d	706.— d
Crédit fonc. neuch.	620.—	620.—
Soc. de banque suisse	658.— d	659.— d
La Neuchâteloise	450.—	452.— d
Câb. électr. Cortaillod	2950.—	2850.— d
Ed. Dubied & Cie	450.— d	450.— d
Ciment Portland	975.— d	—.—
Tramways Neuch. ord.	200.— o	200.— o
» » priv.	400.— o	400.— o
Imm. Sandoz-Travers	175.— o	175.— o
Salle des concerts	350.— d	350.— d
Klaus	240.— o	240.— o
Etablis. Perrenoud	390.— o	390.— o
Zénith S. A., ordin.	100.—	95.— d
» » privil.	102.50	102.50 d
OBLIGATIONS		
Etat Neuch. 4 ¾ 1928	103.10 d	103.10 d
Etat Neuch. 4 ½ 1930	105.75 d	106.—
Etat Neuch. 4 % 1931	103.10 d	103.10 d
Etat Neuch. 4 % 1932	104.— d	104.—
Etat Neuch. 2 ½ 1932	96.—	96.50
Etat Neuch. 4 % 1934	104.— d	104.— d
Ville Neuch. 3 ½ 1888	101.75 d	102.— d
Ville Neuch. 4 ¼ 1931	103.50 d	103.50 d
Ville Neuch. 4 % 1931	103.50 d	103.50 d
Ville Neuch. 3 ¾ 1932	102.50 d	102.50 d
Ville Neuch. 3 ½ 1937	102.— d	102.— d
Ch.-de-Fds 4 % 1931	92.— d	92.50 d
Locle 3 ¾ % 1903	74.— d	74.— d
Locle 4 % 1899	74.— d	74.— d
Locle 4 ¼ 1930	76.50 d	80.—
Saint-Blaise 4 ¼ 1930	102.— d	102.— d
Crédit foncier N. 5 %	105.— d	105.— d
Tram. Neuch. 4% 1903	—.—	—.—
J. Klaus 4 ½ 1931	101.— d	101.— d
E. Perrenoud 4% 1937	100.25 d	100.25 d
Suchard 5 % 1913	101.50 d	101.50 d
Suchard 4 ½ 1930	103.50 d	103.75 d

Taux d'escompte Banque nationale 1 ½ %

Bourse (Cours de clôture)

BANQUES ET TRUSTS	9 fév.	10 fév.
Banq. Commerciale Bâle	525	520 d
Un. de Banques Suisses	626	621
Société de Banque Suisse	662	658
Crédit Suisse	710	707
Banque Fédérale S.A.	582	581
Banque pour entr. élect.	559	559
Crédit Foncier Suisse	305	303
Motor Columbus	287	284
Sté Suisse industr. Elect.	518	515 d
Sté gén. indust. Elect.	345	347
Sté Suisse-Amér. d'El. A.	54	54
INDUSTRIE		
Aluminium Neuhausen	2810 o	2790 d
Bally S.A.	1315	1325
Brown Boveri & Co S.A.	190	189
Usines de la Lonza	125 o	124 o
Nestlé	1158	1160
Entreprises Sulzer	725 d	730
Sté Industrie chim. Bâle	6200	6200
Sté Ind. Schappe Bâle	620	615
Chimiques Sandoz Bâle	8300 d	8275 d
Sté Suisse Ciment Portl.	960 d	960
Ed. Dubied & Co S. A.	450 d	455 o
J. Perrenoud Co, Cernier	390 o	390 o
Klaus S.A., Locle	240 o	240 o
Câbles Cortaillod	2950	2850
Câbleries Cossonay	1925 o	1925 o
ACTIONS ÉTRANGÈRES		
Hispano Americana Elec.	1235	1248
Italo-Argentina Electric.	172	171
Allumettes Suédoises B	26 ½	26¼
Separator	118	118
Royal Dutch	852	838
Amér. Europ. Secur. ord.	19½	19 ½

AS 6318 G

BOURSE DE GENÈVE

ACTIONS	9 fév.	10 fév.
Banque nation. suisse	—.—	—.—
Crédit suisse	707.—	705.—
Soc. de banque suisse	664.—	662.—
Générale élec. Genève	345.—	347.50
Motor Columbus	283.—	283.50 m
Amér. Eur. Sec. priv.	332.50	335.—
Hispano Américan E.	242.50	240.—
Italo-Argentine électr	175.50	171.50
Royal Dutch	850.50	842.—
Industrie genev. gaz	320.—	320.— m
Gaz Marseille	—.—	—.—
Eaux lyonnaises capit	—.—	—.—
Mines Bor. ordinaires	—.—	380.—
Totis charbonnages	—.—	217.50 m
Trifail	19.75	—.—
Aramayo mines	29.75	30.—
Nestlé	1161.—	1160.50
Caoutchouc S. fin.	35.75	36.85
Allumettes suéd. B.	26.60	26.25
OBLIGATIONS		
4 ½ % Fédéral 1927	—.—	—.—
3 % Rente suisse	—.—	—.—
3 ½ Chem. de fer AK	101.30	101.35
3 % Différé	103.10	103.—
4 % Fédéral 1930	—.—	108.25
3 % Défense nationale	—.—	104.25
Chem. Franco-Suisse	539.—	539.—
3 % Jougne-Eclépens	509.50 m	510.50 m
3 ½ % Jura-Simplon	102.—	101.90
3 % Genève à lots	132.50 m	132.—
4 % Genève 1899	—.—	—.—
3 % Fribourg 1903	—.—	—.—
4 % Argentine 1933	104.50	105.—
4 % Lausanne	—.—	—.—
5 % Ville de Rio	88.50	90.—
Danube Save	43.25	44.50 m
5 % Ch. Franç. 1934	1182.50 m	—.—
7 % Chem. fer Maroc	1215.— d	1200.— d
5 % Paris-Orléans	936.—	939.—
6 % Argentine céd.	—.—	—.—
Crédit f. Egypte 1903	305.—	310 —
Hispano bons 6 %	280.—	283.50
4 ½ Totis char. hong.	—.—	—.—

Paris et Buenos-Ayres en hausse à 14.13 ½ (+ ½ c.) et 116 (+ 75 c.) Livre sterling 21.60 (— 1 c.) Dollar 4.30 1/8 (— 1 1/8 c.) Bruxelles 73.11 ½ (— 6 c.) Amsterdam 240.92 ½ (— 7 ½). Stockholm 111.32 ½ (— 5 c.) Oslo 108.55 (— 5 c.) Copenhague 96.45 (— 2 ½ c.) En bourse, on rebaisse sur 25 actions, 9 sans changement, 8 en hausse. Union de Banques Suisses 624.22 (+ 8, 31 janv.) Bally 1330 (+ 20). En baisse : Banque Commerciale de Bâle 525 (— 15, 21 janvier). Hispano 1235 (— 15). E. 239 (— 5). Royal 841 (— 10). Obl. Rente Suisse 3 % 104 (+ 50 c.) 3 ½ V. de Genève 1905 518 (+ 5). 2 % Banque de Genève 51 ½) (+ 1 ½). 6 % Bon Hispano 283 (+ 4). 7 % Méridionale d'Electricité 1660 (+ 35).

Banque nationale

Le conseil de banque de la Banque nationale suisse a approuvé mercredi le rapport de gestion et les comptes annuels de 1937 qui seront soumis au Conseil fédéral, puis à l'assemblée générale des actionnaires. Il a pris connaissance des comptes de la caisse de pensions des fonctionnaires et employés de la banque. Les autres objets traités concernent des questions d'ordre interne.

Tramways zuricois

Les comptes des tramways zuricois accusent en 1937, après les amortissements prévus, un déficit de 265,881 fr.

Précisions concernant l'impôt sur le capital des sociétés en Italie

Au sujet de l'impôt extraordinaire sur le capital des sociétés, il est précisé que ce sont seulement les sociétés commerciales et industrielles par actions qui sont passibles de cet impôt, à l'exclusion des sociétés civiles qui auraient pris la forme de sociétés par actions aux termes de l'art. 229 du Code de commerce. Les sociétés immobilières anonymes ne sont pas assujetties à l'impôt si l'objet unique et exclusif de leur activité est l'administration d'immeubles leur appartenant. En cas de faillite de sociétés, l'application de l'impôt ne peut avoir lieu que sur la base du capital net éventuellement existant au 19 octobre 1937. Quant aux sociétés en liquidation, si la liquidation a été clôturée avant l'entrée en vigueur du décret du 19 octobre 1937, l'impôt n'est pas applicable.

Crédit agricole et industriel, Estavayer

Bénéfice net de 1937 : 58,000 fr. (50,000 francs en 1936). Dividende 5 ¼ % net (5 % brut).

Banque cantonale d'Uri

Les comptes de 1937 bouclent par un boni de 217,757 fr. contre 224,465 fr. en 1936. Une somme de 65,000 fr. sera versée à la caisse de l'Etat uranais.

General Motors

La compagnie a déclaré un dividende trimestriel de 25 cents sur les actions ordinaires. Ce montant est le même que l'an dernier.

Le dividende pour le dernier trimestre de 1937 avait été de 1,50 dollar.

Les marchés étrangers au début de 1938

Sous ce titre, l'Office suisse d'expansion commerciale a publié un tableau en annexe aux « Informations économiques » dont il est l'éditeur, tableau qui contient, pour une soixantaine de marchés étrangers, des renseignements concis sur la situation économique, les prescriptions à l'importation et en matière de devises et le commerce avec la Suisse.

Le siège de Lausanne de l'Office suisse d'expansion commerciale tient gratuitement ce tableau à la disposition des intéressés, contre remboursement des frais de port.

Validité de la clause or

Agefi reproduit une nouvelle de la « Gazette de Francfort » :

« Un tribunal suisse reconnaît la validité de la clause or.

» Une société suisse de gestion, à Glaris, ayant des créances de 69,000 dollars-or constituées par l'emprunt libellé en dollars de l'Osram à Berlin, avait fait saisir, en Suisse, des avoirs de l'A. E. G. et de Siemens et Halske, qui avaient garanti ledit emprunt. Le Tribunal fédéral à Lausanne vient de reconnaître comme définitivement valables les revendications de la société relatives à la clause or. Les attendus du jugement sont très intéressants et font ressortir que la loi allemande du 26 juin 1936, abolissant la clause or d'emprunts extérieurs libellés en monnaies étrangères dévaluées est contraire à l'« ordre public suisse ».

Bien-être

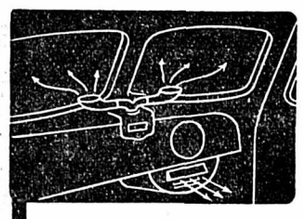

UNE PETITE STATION DE VENTILATION ET DE CHAUFFAGE placée derrière la planche de bord permet d'insuffler dans la carrosserie de l'air conditionné ; en hiver, air chaud (chauffage, degivrage, antibuée), en été : air frais.

C'est une qualité **Peugeot**

Catalogues et essais sur demande

GARAGE SEGESSEMANN

NEUCHATEL - PRÉBARREAU

Banque Fédérale S. A., Zurich

Le rapport de 1937 signale que le chiffre d'affaires de la banque accuse une importante augmentation, par rapport à l'exercice précédent ; cette amélioration ne provient toutefois qu'en partie de la dévaluation.

Le total du bilan passe de 302 à 326 millions de francs. En ce qui concerne le passif, les fonds qui ont été confiés à la banque ont enregistré une progression globale d'environ 20 millions de francs. Les avoirs en livrets de dépôt ont passé de 35 à 38 millions de francs. Seul le total des bons de caisse a légèrement diminué de 61 à 60 millions de francs. Le taux d'intérêt moyen, calculé en fin d'année, a baissé au-dessous de 4 %.

L'actif du bilan donne lieu aux remarques suivantes : Les avoirs en caisse, compte de virement et compte de chèques postaux, ont presque atteint, à la fin de l'année, le chiffre de 50 millions de francs. Cette encaisse montre qu'il devient de plus en plus difficile de trouver des placements rémunérateurs, facilement réalisables. Tandis que les comptes courants débiteurs ont progressé de 109 à 130 millions de francs, les avances et prêts à terme fixe ont reculé de 59 à 45 millions de francs. Les participations syndicales se sont réduites au montant extrêmement modeste de 170,000 fr. du fait que les nombreuses opérations — principalement des émissions suisses — auxquelles la banque a participé ont toutes été liquidées avant la fin de l'exercice.

Au compte de profits et pertes, les revenus totaux accusent une augmentation d'environ un million de francs. Elle est due en premier lieu à l'accroissement des intérêts créanciers de 438,000 fr. et des commissions de 442,000 fr. Toutes les branches d'activité de l'établissement ont contribué à la progression des recettes de commissions qui sont d'ailleurs partiellement comprises dans le montant des « recettes diverses ».

Les dépenses pour les organes de la banque et le personnel ont progressé de 4 millions 974,000 fr. à 5,115,000 fr. notamment à la suite d'engagement de personnel rendu nécessaire par la reprise d'activité. L'accroissement des frais généraux et frais de bureau d'environ 335,000 francs est attribuable à la même raison.

Le montant des pertes et amortissements de 469,000 fr. comprend 118,000 fr. de dépenses pour les immeubles. Le solde représente en majeure partie des provisions et non pas des amortissements pour pertes effectives.

Rappelons que le compte de profits et pertes de 1937 accuse un solde actif de 2,795,094 fr. et que l'on propose de répartir un dividende de 5 pour cent.

Baisse des marks « libres » et bloqués

Le « Financial News », faisant état de la baisse de 3 pfennings ¼ du mark « libre », samedi, remarque que, jusqu'ici, les variations de ce dernier se conformaient strictement à celles du dollar, mais que les autorités allemandes semblent avoir relâché leur surveillance en fin de semaine. La lourdeur s'est étendue aux différentes catégories de marks bloqués. C'est ainsi que l'escompte sur les registered marks est passé de 48 à 48 ½ %, sur les crédit-marks de 86 ¾ à 87 ½ %, sur les securitie-marks de 87 ½ à 88 %.

COURS DES CHANGES

du 10 février 1938, à 17 h.

	Demande	Offre
Paris	14.05	14.20
Londres	21.595	21.615
New-York	4.30	4.32
Bruxelles	73.—	73.20
Milan	22.60	22.90
» lires tour	—.—	20.55
Berlin	173.90	174.30
» Registermk	—.—	109.—
Madrid	—.—	—.—
Amsterdam	240.90	241.20
Vienne	81.40	81.80
Prague	15.10	15.25
Stockholm	111.20	111.50
Buenos-Ayres p	114.—	117.—
Montréal	4.30	4.32

Communiqué à titre indicatif par la Banque cantonale neuchâteloise

Emissions radiophoniques de vendredi

(Extrait du journal « Le Radio »)

SOTTENS : 12.29, l'heure. 12.30, inform. 12.40, disques. 13 h., musique légère. 13.30, fragments de « Peer Gynt », de Grieg. 16.59, l'heure. 17 h., musique russe. 18 h., disques. 18.15, communiqués. 18.40, pour ceux qui aiment la montagne. 18.50, la semaine au Palais fédéral. 19.05, le football suisse. 19.10, intermède. 19.15, micro-magazine. 19.50, inform. 20 h., conc. de mandolines. 20.25, bulletin financier. 20.40, musique légère. 21.15, inauguration du Salon de l'auto. 22.30, reportage du championnat international de hockey sur glace, à Prague.

Télédiffusion : 10.20 (Marseille), musique de chambre. 12 h. (Lugano), disques. 16.05 (Vienne), disques. 23.30 (Munich), musique gaie.

BEROMUNSTER : 12 h., valses. 12.40, airs de films. 16 h., pour Madame. 16.30, chant. 17 h., musique russe. 18 h., disques. 18.35, musique de chambre. 19.15, causerie sur des remèdes extraordinaires. 20.05, « Turandot », drame lyrique de Puccini.

Télédiffusion : 11.25 (Vienne), chant et piano. 14.10 (Francfort), disques. 15.15 (Vienne), chant et piano. 23 h. (Munich), musique gaie. 24 h. (Francfort), musique norvégienne.

MONTE-CENERI : 12 h., disques. 12.40, conc. par le R. O. 17 h., musique russe. 19.15, causerie sur George Sand. 20 h., retr. d'une station suisse. 21 h., cinquième symphonie de Beethoven.

Télédiffusion (programme européen pour Neuchâtel) :

Europe I : 10.45 (Fribourg e. B.), musique gaie. 12 h. (Vienne), orchestre. 15 h., quintette. 16 h. (Francfort), conc. choral et d'orchestre. 18 h. (Tour Eiffel), musique légère. 18.30 (Vienne), chansons et danses des Balkans. 19.35, orchestre philharmonique. 22.30, danse.

Europe II : 12 h. (Saarbrücken), concert. 12.45 (Strasbourg), concert. 14 h. (Paris), musique variée. 15 h. (Toulouse), orchestre. 15.45 (Grenoble), concert. 16.45 (Nice), concert. 18 h. (Tour Eiffel), musique légère. 18.45 (Lyon), musique de chambre. 20 h., disques. 21.30 (Paris), orchestre national.

RADIO-PARIS : 13 h. et 14.45, musique variée. 15.45, piano. 18 h., musique variée. 21.30, « Amants », comédie de Donnay. 24 h., concert.

DROITWICH : 12.50, orgue. 14.15, musique de chambre.

MILAN : 16 h., piano.

LONDRES RÉG. : 16.45 et 21.15, conc. symphonique.

VIENNE : 17.35, piano. 19.35, concert symphonique.

KŒNIGSWUSTERHAUSEN : 18 h., piano.

HAMBOURG : 18.10, violon et piano. 20.40, œuvres de Tchaïkovsky.

LYON : 18.45, musique de chambre.

FRANCFORT : 20 h., « Le vaisseau fantôme », opéra de Wagner.

STRASBOURG : 21.30, orchestre de chambre de Bâle. 23 h., « Pas de fumée sans feu », opéra comique de Chadal.

Carnet du jour

CINÉMAS

Apollo: Abus de confiance.
Palace : Drôle de drame.
Théâtre: L'emprise du passé.
Caméo : Ferdinand le vertueux.
Au Studio : Visages d'Orient.

AVIS TARDIFS

Au Restaurant du Concert
Le trio musical et attractif
« LEONARDI »
(Tous les jours après-midi et soir)

Du 11 au 17 février

APOLLO

Dimanche matinée permanente dès 2 h. 30

Retenez vos places Téléphone 52.112

Danielle DARRIEUX apporte sa beauté, sa grâce et son **MERVEILLEUX TALENT** dans

Abus de Confiance

Un nouveau triomphe de la production française

Charles VANEL - Valentine TESSIER - Jean WORMS

ABUS DE CONFIANCE a été classé par la presse parmi les plus belles œuvres cinématographiques tant par son sujet vrai que par son interprétation remarquable

Vous garderez de ce film une impression de beauté et de perfection absolue

Dès vendredi : **Le messager**

Samedi et jeudi **Matinée à 15 h.** Galeries Fr. 1.50 Parterre Fr. 1.—

MÉNAGÈRES ! ATTENTION !

Bouilli Collet bande mince Jarret avec os le demi-kilo **-.75** seulement !

Rôti épaule le demi-kilo **1.-**

Boucherie - charcuterie

Berger-Hachen fils

Rue du Seyon - Tél. 51.301

Parcs 82 - Tél. 53.157

Vente de sable pour bâtiment

La commune de Finsterhennen (près Anet) a une quantité d'environ 400 m3 de SABLE première qualité A VENDRE très bon marché, pour cause de manque de place. Peut-être transporté par camion. — Occasion avantageuse pour entrepreneur. Pour renseignements, s'adresser au président :

Fritz Probst-Eggimann, Finsterhennen.

A l'occasion de notre GRANDE VENTE DE

BLANC

nous venons de recevoir

SERVIETTES HYGIÉNIQUES SOLUBLES «Populaires»

FAMA

nouveau modèle, une création de l'industrie suisse

Le paquet de **7 pièces** **50 c.**

Mesdames, essayez-les !

GRANDS MAGASINS **au SANS RIVAL** R. GONSET-HENRIOUD SA. NEUCHATEL

vend bon et bon marché

Conservatoire de Musique de Neuchâtel

Direction : Ernest Bauer, J.-M. Bonhôte

Ouverture du deuxième semestre de l'année scolaire 1937-1938

MARDI 15 FÉVRIER

CLASSES DE PROFESSIONNELS

Diplômes du Conservatoire et de la Société pédagogique suisse de musique

ECOLE DE MUSIQUE à tous degrés

Conditions réduites pour débutants

Certificats d'études

Inscriptions et renseignements dès ce jour - Prospectus

POISSONS

FILET de CABILLAUD

frais extra, à **90 c.** le demi-kilo

Au magasin

Lehnherr frères

Prothos

Les chaussures Prothos pour dames ne coûtent que

16.80

J. KURTH

NEUCHATEL

Vitrines-bibliothèque

MODERNES, noyer, massif hêtre, grandeur 95 × 150 × 35 cm., rayons sur crémaillères, glaces coulissantes, deux portes, son prix : 120.—. A voir seulement chez

Meubles G. MEYER

Fbg du Lac 31 - Neuchâtel

Rayon du neuf au 1er étage

Téléphone 52.375

BAUX A LOYER

En vente au bureau de la « Feuille d'avis »

FANTASIO BIENNE

DEMAIN SAMEDI:

Grand bal des parfums

AU PROGRAMME: **Orchestre Hans Lennartz** avec Susi Susa et Claire Bredford

Chacun aura son petit cadeau offert par la Maison Parisienne bien connue « VIGNY ». — Dépositaire : M. Tièche, parfumerie, avenue de la Gare, Bienne.

AS 3137 J

Studio

Téléphone 53.000

DÈS VENDREDI 11, jusqu'au jeudi 17 février
Samedi, dimanche et jeudi, matinées à 15 heures

STUDIO

admirable poétique passionnant magistral et sublime tel est :

LA PRESSE MONDIALE d'une unanimité significative désigne en :

VISAGES D'ORIENT

inspiré du roman de Pearl Buck «Terres chinoises»

avec

PAUL MUNI LUISE RAINER

L'entière réalité humaine et d'inoubliables images.

UN AMOUR
UN PEUPLE
UN DESTIN

Le plus grand film de tous les temps

Location à l'avance : Magasin Attinger, Place Piaget. Tél. 51.576

Faveurs suspendues

Studio

STUDIO

THEATRE

Du vendredi 11 au jeudi 17 février

Samedi excepté

2 FILMS

Un film dramatico-policier

L'EMPRISE DU PASSÉ

avec

Paul CAVANACH et Kent TAYLOR

Le cavalier mystère

Un film d'action

Dimanche matinée à 15 heures

PALACE

Du vendredi 11 au jeudi 17 février

Samedi, dimanche et jeudi, matinées à 15 h.

Le film le plus discuté de l'année

Drôle de drame avec 7 GRANDES VEDETTES

inspiré d'un roman anglais de STORER CLOUSTON

Un film pas comme les autres

NI INVRAISEMBLABLE, NI VRAI...

Un bel amour, une angoissante énigme

Louis JOUVET
Michel SIMON
Françoise ROSAY
Jean-Pierre AUMONT
Jean-Louis BARRAULT
Sinoel ALCOVER

Samedi et jeudi matinées à prix réduits

Bois de feu

foyard, le stère 21 fr., fagots toutes dimensions, rendu à domicile. — Tél. 61.252. F. Imhof fils, Montmollin ★

A vendre quelques

BICYCLETTES D'OCCASION

pour dames et messieurs

Au magasin:

Marcel BORNAND

Temple-Neuf 6 - Neuchâtel

Avec
votre riz
vos pâtes
vos chanterelles
les **pommes de terre**
la **choucroute**
pour
vos potages
vos sauces
vos rôtis
vous pensez à la
délicieuse saveur
de nos
extraits de tomates
en boîtes à clef d'environ bko. 0,100 à -.15, -.20 c. — bko. 0,200 à -.30, -.40 c. — jusqu'à 5 kg.

— ZIMMERMANN S.A.

A titre gracieux

ce Couch merveilleux

Mais pendant la

Liquidation partielle

des

Ameublements-Pfister S.A.

Bâle

seulement.

(Autorisée du 31 Janvier au 19 Février

C'est la plus belle occasion d'achat de l'année. Décidez-vous immédiatement, vous économiserez des centaines de francs et vous recevrez en plus un magnifique cadeau.

Seulement la belle qualité Pfister.
Livraison franco.
Garantie même contre les risques du chauffage central.
Enmagasinage gratuit pendant 12 mois.
Le plus grand et le plus beau choix d'ameublements dans tous les prix jusqu'à 10.000 Fr.

à découper et envoyer

N° 1/184 Choisissez l'un des 10 Ameublements de la Liquidation

à Fr. 980.—, 1000.—, 1290.—, 1460.—, 1800.— 1975.—, 2300.—, 2500.—, 2665.—, 3200.— literie complète y comprise

Souligner s. v. pl. ce qui convient

Nom: _____

Adresse: _____

SA 3582 X

Salle des Conférences - Corcelles

SAMEDI 12 FÉVRIER 1938, à 20 heures sous les auspices de la société « Les amis de Corcelles-Cormondrèche »

CAUSERIE-AUDITION :

Le peuple et sa chanson préférée

par M. l'abbé JOSEPH BOVET, chanoine de la cathédrale de Fribourg, compositeur et professeur accompagné de sa PETITE MAITRISE

Entrée : 50 c.

Pour cause de

cessation de commerce

les clients du REPASSAGE-EXPRESS sont priés de retirer leurs effets jusqu'au mercredi 16 février prochain.

Union de Banques Suisses

CONVOCATION

Messieurs les actionnaires sont convoqués en

Assemblée générale ordinaire

pour le vendredi 25 février 1938, à 15 h. 30

à l'hôtel de l'Union de Banques Suisses, à Saint-Gall

ORDRE DU JOUR :

1. Rapport du conseil d'administration et présentation des comptes de l'année 1937 ; rapport des contrôleurs et décharge à l'administration.
2. Décision sur l'affectation du bénéfice net de l'exercice.
3. Revision des statuts.
4. Nominations.

Les cartes d'admission à l'assemblée peuvent être retirées du 14 au 24 février 1938 au soir, moyennant justification de la possession des actions, aux guichets de nos sièges, succursales et agences. Le rapport sur l'exercice 1937 peut également être obtenu à ces guichets.

Le bilan, le compte de profits et pertes, le rapport des contrôleurs et les propositions de modifications aux statuts sont à la disposition de MM. les actionnaires dans tous nos bureaux dès le 14 février 1938 jusqu'au jour de l'assemblée générale.

Winterthour et Saint-Gall, le 28 janvier 1938.

UNION DE BANQUES SUISSES
Au nom du conseil d'administration :
Le vice-président : Dr G. BOSSHARD.

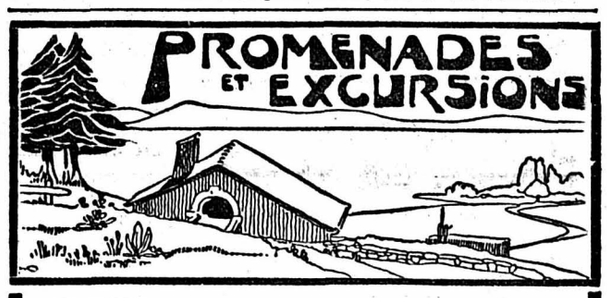

SKIEURS ! Profitez de la belle neige et du soleil Chaque jour à 13 h. 30 départ du de la place de la Poste, pour la **car vert chauffé**

Vue-des-Alpes

Garage WITTWER SABLONS 53 Téléphone 52.668

Cachets du Dr Faivre

Contre
Grippe
Migraines
Maux de dents
Rhumatismes
Névralgies
et toutes douleurs

12 Cachets Fr. 2.—
4 » Fr. 0.75
1 » Fr. 0.20
dans toutes les pharmacies

AS 6329 G

LA VIE NATIONALE

UN DÉBAT AU CONSEIL DES ÉTATS

Faut-il confier à un Allemand la direction d'un service intéressant la défense nationale ?

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Il convient d'accorder quelque attention à une étrange affaire évoquée, jeudi matin, au Conseil des Etats, par M. Malche, député radical genevois. Voici les faits, très brièvement résumés.

Un syndicat s'était constitué, à Genève, pour assurer des transports internationaux au moyen de vagons-citernes. Ce syndicat s'adressa à l'office fédéral des possibilités de travail afin d'obtenir un subside, car il se proposait de commander les vagons à l'industrie suisse. Il n'obtint pas ce qu'il demandait. Un peu plus tard, le commissariat général des guerres décidait de constituer un parc de 100 vagons-citernes qui serviraient à ravitailler l'armée en carburant, en cas de mobilisation. En bon économe, il s'avisa de confier ce matériel à une entreprise privée qui, en temps de paix et contre paiement d'une redevance annuelle, le ferait rouler pour ses besoins particuliers.

Le syndicat genevois se mit alors sur les rangs pour obtenir la location de ces vagons. Les pourparlers, engagés d'abord avec l'office des possibilités de travail, semblaient devoir aboutir, le chef du département de l'économie publique avait donné un préavis favorable quand tout fut rompu. Enfin, au début de 1937, on apprenait qu'une société venait de se fonder sous le nom d'ETRA, qu'elle avait son siège à Zoug et qu'elle était précisément chargée de «gérer» et de tirer profit du matériel appartenant au commissariat des guerres.

L'ETRA compte parmi ses administrateurs un Belge et deux Suisses, dont M. Erwin Matter, ancien chef de l'exploitation aux C.F.F. Mais son directeur est un juif allemand, M. Schwerin, qui a dû quitter le Reich à cause de son origine israélite. Ce M. Schwerin est, paraît-il, un « as » dans le domaine des transports et il possède des relations dans le monde entier. Tout cela est très bien, seulement, on peut s'étonner qu'il ait fallu recourir aux services d'un étranger pour diriger une entreprise qui, en définitive, dépend du département militaire fédéral.

Tous ces faits ont donné lieu à une interpellation, développée jeudi matin, par M. Malche, qui demanda, en particulier, pourquoi un Allemand, qui n'a d'ailleurs obtenu son permis de séjour qu'après la constitution de l'entreprise, avait évincé une association suisse et quelles étaient les garanties prises en vue de sauvegarder les intérêts de la défense nationale. Car enfin, M. Schwerin enverra nos 100 vagons-citernes se promener dans les quatre coins de l'Europe; si donc, l'état-major en a besoin brusquement, qui nous assure qu'il pourra les faire revenir assez rapidement ?

Les explications de M. Obrecht ne furent pas entièrement satisfaisantes. Un point est acquis, c'est que le syndicat genevois n'a pas pu fournir les garanties suffisantes pour obtenir la location du matériel. Son directeur était un ancien propriétaire de café, puis d'épicerie, ce qui n'est évidemment pas une préparation suffisante pour diriger une entreprise de transports. M. Obrecht affirma ensuite qu'on n'avait pu trouver, dans toute la Suisse, une maison qui pût se charger de l'affaire. C'est pourquoi on avait eu recours à M. Schwerin, particulièrement qualifié. On a signé avec lui un contrat de 30 ans et il verse au commissariat des guerres une somme annuelle de 60 mille francs. Bref, M. Obrecht estime que tout s'est passé normalement et qu'il n'y a pas lieu de revenir sur cette affaire.

Cela n'empêcha point le Conseil des Etats d'ouvrir la discussion, signe évident qu'il n'était pas entièrement convaincu. Et M. Malche put insister sur un point capital : En cas de tension internationale, l'état-major, dans ses préparatifs de mobilisation, doit se préoccuper de rassembler les 100 vagons-citernes. Il doit donc donner l'ordre à M. Schwerin, sujet allemand, de les rapatrier immédiatement. *Cela revient à dire qu'une des premières personnes informées en Suisse de nos préparatifs de mobilisation sera un étranger, un Allemand.*

Voilà qui est anormal. On recommande à tout le monde, en particulier aux journalistes, de se montrer d'une extrême prudence et de la plus grande discrétion en ce qui concerne les renseignements d'ordre militaire et c'est à un étranger qu'on confie la direction d'un service intéressant la défense nationale !

L'opinion saura-t-elle faire comprendre à M. Obrecht qu'il y a bel et bien lieu « de revenir sur cette affaire » ? G. P.

Nos parlementaires contre le bombardement des villes ouvertes

BERNE, 10. — Cent quatre-vingt-seize membres des Chambres fédérales, 155 du Conseil national et 41 du Conseil des Etats, ont adressé au Conseil fédéral l'appel suivant contre le bombardement des villes ouvertes :

« Les soussignés, membres des conseils législatifs, prient le Conseil fédéral de vouloir bien, seul ou en commun avec les gouvernements d'autres pays et en liaison avec la Croix-rouge internationale ou d'autres institutions internationales, faire toutes démarches utiles pour qu'il soit mis fin au bombardement de villes ouvertes, bombardement qui est un défi à tous sentiments d'humanité ».

M. Grimm interpelle le Conseil fédéral sur l'attitude de M. Gorgé à la S. d. N.

BERNE, 10. — L'interpellation présentée au Conseil national par M. Grimm et 44 co-signataires, au sujet du discours prononcé à Genève, devant le comité des 28, par M. Camille Gorgé, conseiller de légation, constate que M. Gorgé n'avait nullement qualité pour parler au nom du peuple suisse, vu que ce dernier n'a pas eu l'occasion d'exprimer son opinion en ce qui concerne la réforme du pacte de la Société des nations.

L'interpellateur demande au Conseil fédéral :

1. Si le discours de M. Gorgé a été prononcé avec l'assentiment et par ordre du Conseil fédéral.
2. Si le texte du discours fut arrêté par le Conseil fédéral et approuvé par lui.
3. Et, en cas de réponse affirmative aux questions ci-dessus, quels furent les motifs qui, à une époque d'extrême tension internationale, incitèrent le Conseil fédéral à s'engager dans une voie qui, en politique intérieure, peut être considérée comme maladroite et regrettable au plus haut point, et en politique extérieure peut être ressentie comme une provocation par les Etats membres de la Société des nations.

Le commerce extérieur suisse en janvier

BERNE, 10. — Le commerce extérieur suisse en janvier 1938 présente, comparativement à janvier 1937, une augmentation de onze millions de francs et atteint le total de 220,9 millions. Cet accroissement de valeur ne porte toutefois que sur les exportations qui se chiffrent à 94,2 millions, en augmentation de 17,4 millions sur janvier 1937. Par contre les importations sont en diminution de 6,4 millions et se chiffrent à 126,7 millions de francs.

Comparativement au mois précédent — décembre 1937 — les importations sont en diminution de 37,2 millions et les exportations de 28,5 millions de francs.

Les sports

HOCKEY SUR GLACE

La composition des groupes du championnat du monde à Prague

Voici la composition des groupes du championnat du monde à Prague :

Groupe A : Suisse, Hongrie, Pologne, Roumanie et Lithuanie.

Groupe B : Angleterre, Etats-Unis, Lettonie, Norvège et Allemagne.

Groupe C : Canada, Tchécoslovaquie, Suède, Autriche.

Les trois premiers des groupes A et B et les deux premiers du groupe C seront qualifiés pour le second tour qui comprendra alors deux groupes de quatre.

La Suisse jouera vendredi contre la Hongrie, samedi contre la Roumanie, lundi contre la Lithuanie et mardi contre la Pologne.

BOBSLEIGH

Les finales du championnat du monde de bob à deux

Voici le classement des finales du championnat du monde de bob à deux disputé à Saint-Moritz : 1. Allemagne I, 5' 34" ; 2. Angleterre, 5' 36" ; 3. Suisse I (Feierabend, Beerli), 5' 36"1 ; 4. Belgique II, 5' 36"6 ; 5. Etats-Unis, 5' 37"1 ; 6. Allemagne II, 5' 37"2 ; 7. Belgique I, 5' 38" ; 8. Suisse II (Ruesch, Fonjallaz), 5' 39"8.

TIR

Mort d'un tireur suisse bien connu

M. Hans Fahner, tireur bien connu, est mort à Unterseen, d'une attaque à l'âge de 62 ans. Il a fait partie pendant quelques années du groupe des tireurs internationaux.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel

10 février

Température : Moyenne: 4.3. Minimum: — 0.1. Maximum : 5.2.
Baromètre : Moyenne : 722.1.
Eau tombée : 5.2 mm.
Vent dominant : Direction : S.-O. Force: Fort.
Etat du ciel : Couvert. Pluie interm. depuis 8 h. 45.

Hauteur du baromètre réduite à zéro
(Moyenne pour Neuchâtel : 719.5)

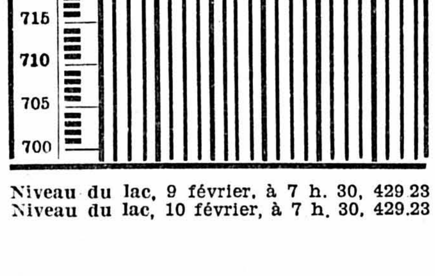

Niveau du lac, 9 février, à 7 h. 30, 429.23
Niveau du lac, 10 février, à 7 h. 30, 429.23

CHRONIQUE RÉGIONALE

Les améliorations apportées au prochain horaire

Le projet d'horaire du 15 décembre 1937, pour la période du 15 mai 1938 au 14 mai 1939, apporte à l'horaire actuel — nous l'avons déjà dit — de sensibles améliorations intéressant directement notre région. Nous pensons bien faire en attirant, dès maintenant, l'attention de nos lecteurs sur ces améliorations et sur les possibilités qu'elles offrent.

Lausanne-Neuchâtel-Bienne

Le **train direct 107** (Lausanne-Bienne), retardé au départ de Neuchâtel de 9 h. 47 à 9 h. 49, relève dorénavant la correspondance du train omnibus 1560 venant du Locle et de la Chaux-de-Fonds.

Un **nouveau train-tramway** (automotrice rapide avec arrêts à toutes les stations entre Yverdon et Neuchâtel) quitte Lausanne à 18 h. 38 pour passer à Neuchâtel à 20 h. 20 et arriver à Bienne à 20 h. 55. Ce nouveau train coupe l'intervalle de deux heures entre les trains 1523 et 1527 et distribue depuis Yverdon ou Neuchâtel, sur le tronçon Yverdon-Bienne, les voyageurs du train direct 125 quittant Lausanne à 18 h. 52. Ce nouveau train-tramway est en relation à Neuchâtel avec le train quittant cette ville à 20 h. 34 pour les Verrières et avec le train de 20 h. 37 pour la Chaux-de-Fonds.

Un nouveau train accéléré quittera Neuchâtel à 6 h. 39 pour arriver à Lausanne à 7 h. 50, avec arrêts à Gorgier, Grandson, Yverdon, Chavornay et Cossonay. Ce nouveau train relèvera à Neuchâtel la correspondance des trains arrivant aux environs de 6 h. 30 du Locle, de Bienne, de Berne et des Verrières. De Lausanne, il permettra notamment de gagner rapidement le **Valais** par le train direct 38 quittant Lausanne à 8 h. 20, passant à Saint-Maurice à 9 h. 14, à Sion à 9 h. 50, pour arriver à Brigue à 10 h. 44. Ce train sera certainement très apprécié par les voyageurs de commerce, les sociétés et les écoles.

En lieu et place du service des voyageurs au train-marchandises 4530, un **nouveau train-tramway 1530 est prévu entre Bienne et Neuchâtel**, les jours ouvrables. En partant de Bienne une minute plus tôt (23 h. 03), il sera dès lors possible d'arriver à Neuchâtel à 23 h. 35 au lieu de 24 heures.

Neuchâtel - Pontarlier

Pour **abréger la durée de l'arrêt aux Verrières-Suisse du train 1847**, y arrivant de Neuchâtel à 19 h. 58, ce train partira, les jours ouvrables, 13 minutes plus tôt des Verrières-Suisse, ce qui diminuera d'autant la durée du trajet Neuchâtel-Pontarlier.

Pour donner suite aux demandes réitérées de l'Union des voyageurs de commerce de la Suisse romande, tendant à **l'amélioration des relations matinales de Genève et Lausanne pour la Chaux-de-Fonds et le Locle**, le train 1563 quittera Neuchâtel à 9 h. 50 au lieu de 10 h. 15 et arrivera au Locle à 10 h. 50 au lieu de 11 h. 31. Le battement avec le direct arrivant de Lausanne à Neuchâtel à 9 h. 44 est ainsi réduit à 6 minutes. Les relations des Verrières (train 4476), de Berne (train 1857), de Bienne (train 1510) se trouvent améliorées dans la même mesure; le battement à la Chaux-de-Fonds entre *le train 1613 de Bienne* et le train 1563 pour le Locle se voit ainsi réduit à 5 minutes.

Le train 1563 avancé ne relevant plus à Neuchâtel la correspondance des trains 108 de Bienne et 1507 d'Yverdon, ce service est assuré dès lors par le train-marchandises 4571 quittant Neuchâtel à 10 h. 15 pour arriver à la Chaux-de-Fonds à 11 h. 28. Ce train 4571 est en outre prolongé jusqu'au Locle afin d'assurer le transport des abonnés (écoliers) au départ de la Chaux-de-Fonds à la place du train 1563.

Pour réaliser à la Chaux-de-Fonds une correspondance immédiate avec le train 1582 (Flèche du Jura partant à 16 h. 20 pour Neuchâtel) **un nouveau train (1580b) partira du Locle** à 16 h. 04 pour arriver à la Chaux-de-Fonds à 16 h. 13.

Ce train 1580b aura comme contrepartie un nouveau train (1579) relevant la correspondance du train 87 de Saignelégier et partant de la Chaux-de-Fonds à 15 h. 40 pour arriver au Locle à 15 h. 49.

Bienne - La Chaux-de-Fonds

Afin de réaliser à Bienne la correspondance avec les trains 103 à destination d'Olten et 131 à destination de Bâle, le train 430 sera avancé de 52 minutes et quittera la Chaux-de-Fonds à 6 h. 07 pour arriver à Bienne à 6 h. 54. **En partant de la Chaux-de-Fonds à 6 h. 07** (ou du Locle à 5 h. 52 par le train 1606, légèrement avancé), **il sera dès lors possible d'arriver à Bâle à 7 h. 51, à Olten à 8 h. 03, à Zurich à 9 h. 18.**

Pour donner suite dans une certaine mesure aux observations présentées par le gouvernement neuchâtelois au sujet de ce projet d'horaire, la direction générale des C.F.F. se propose de créer encore, les jours ouvrables, **entre le Locle et la Chaux-de-Fonds, les deux nouveaux trains suivants:**

Train 1615 : la Chaux-de-Fonds départ 12 h. 27, arrivée au Locle-ville 12 h. 35.

Train 1576b: le Locle-ville départ 13 h. 42, arrivée à la Chaux-de-Fonds 13 h. 55.

Le tronçon la Chaux-de-Fonds - le Locle sera ainsi desservi par 25 trains dans un sens et 26 dans l'autre. Le train 1615 relèvera à la Chaux-de-Fonds la correspondance des trains 1615 de Bienne et 85 de Saignelégier, tandis que le train 1576b y réalisera la liaison avec les trains 88 vers Saignelégier et 56 pour les Ponts-de-Martel. De plus, le train 1576b facilitera le transport des écoliers.

Enfin, il est question d'avancer à *16 h. 34 le départ du train 1628* de la Chaux-de-Fonds pour le mettre en correspondance à Bienne, non seulement avec le train 117 pour Olten, mais encore avec le train 1626 pour Berne.

Bulletin météorologique

des C. F. F., du 10 février, à 7 h. 10

Altitude en mètres	Observations faites aux gares C. F. F.	Centigrades	TEMPS ET VENT	
280	Bâle	+ 7	Couvert	Calme
543	Berne	+ 1	»	»
587	Coire	— 1	»	»
1543	Davos	— 7	»	»
632	Fribourg	+ 4	Nébuleux	Vt d'O.
394	Genève	+ 4	Couvert	Calme
475	Glaris	+ 1	»	»
1109	Göschenen	— 2	Nébuleux	»
566	Interlaken	+ 2	Couvert	»
995	Ch.-de-Fds	0	»	»
450	Lausanne	+ 4	»	»
208	Locarno	+ 2	Tr. b tps	»
276	Lugano	0	Nébuleux	»
439	Lucerne	+ 2	»	»
398	Montreux	+ 4	Couvert	»
482	Neuchâtel	+ 5	»	Vt d'O.
505	Ragaz	0	Nuageux	Calme
673	St-Gall	+ 4	Couvert	Vt d'O.
1856	St-Moritz	— 13	Tr b. tps	Calme
407	Schaffhse	+ 3	Pluie prb	Vt d'O.
1290	Schuls-Tar.	— 6	Tr b tps	Bise
537	Sierre	— 1	Nébuleux	Calme
562	Thoune	+ 3	Couvert	»
389	Vevey	+ 4	»	»
1609	Zermatt	— 10	Qq. nuag.	»
410	Zurich	+ 6	Couvert	Vt S.-O.

LA VILLE

L'assemblée annuelle de l'Association des sociétés locales

Le dévouement qu'elles apportent à mettre quelque diversité dans notre vie locale, nous rend les nombreuses sociétés que compte Neuchâtel infiniment sympathiques. Mais nous ne savons pas toujours quelle est leur vie propre, ni comment s'ordonne leur activité. Félicitons-nous donc que l'assemblée générale de l'association qu'elles forment nous donne, une fois par an, l'occasion de pénétrer un peu dans leur intimité.

Car elles sont réunies en un groupement fort actif dont 73 d'entre elles — c'est-à-dire la presque totalité — font partie.

Ce groupement avait, hier, son assemblée générale annuelle, dans la salle du Conseil général, sous la présidence de M. Max Berthoud, qui en est la cheville ouvrière.

Quarante-deux délégués y étaient présents.

Après lecture d'un très substantiel rapport, retraçant l'activité des diverses sociétés pendant l'année 1937, et notamment au cours des grandes manifestations qui ont eu lieu dans notre ville (il y fut notamment question de la fête des vendanges dont le résultat financier se traduit par 73,584 fr. 90 de recettes et 68,359 fr. 30 de dépenses), les membres furent renseignés sur l'état actuel de l'association, qui est on ne peut plus réjouissant. Trois admissions ont été enregistrées : celles de la Société des Vieux-Industriens, de la Société de sauvetage et de vigilance nautique, et de la Société des accordéonistes de Neuchâtel. Le capital de l'association est actuellement de 10,600 fr. 61.

Puis, après avoir nommé, par acclamations, M. Ernest Blanc membre d'honneur, en témoignage de l'estime que lui a valu l'incessante activité dont il a fait preuve, les délégués présents ont nommé au comité trois nouveaux membres : M. Jacques Ribaux, représentant les Vieux-Zofingiens, qui remplacera M. Ernest Blanc, M. P. Kaltenrieder, représentant les Amis-gymnastes, qui remplacera M. Charles Oswald, et M. F. Kemmler, représentant les anciens élèves de l'Ecole de commerce, qui remplacera M. Maurice Vuille.

Le comité est désormais formé de MM. Max Berthoud, Jacques Ribaux, Léon Gauthier, Auguste Haag, P. Kaltenrieder, Walther Lanz, F. Kemmler, Antoine Jehle, Ernest Fallet et Willy Schumacher.

Le Club neuchâtelois d'aviation, la Société des vieux unionistes et celle des horticulteurs neuchâtelois fonctionneront, à la fin de l'exercice, comme vérificateurs de comptes.

Au nom du Club d'aviation, M. René Thiébaud a proposé que l'association tînt désormais un registre des membres qui ont été radiés pour cause de non paiement de cotisations et que ce registre fût ouvert en tous temps aux membres de l'association.

Cette fort intéressante partie administrative fut suivie d'une pertinente causerie de M. Lucien Petitpierre sur le droit d'auteurs, qui permit aux délégués présents de se familiariser avec cette importante question trop souvent négligée par les groupements à l'époque de leur soirée annuelle.

Présidée avec brio par M. Max Berthoud, et baignée d'une atmosphère cordiale et sympathique, cette assemblée a l'incontestable avantage de nous avoir permis de voir en détail l'activité de nos sociétés et les efforts qu'elles font — et l'association qui les groupe avec elles — pour mettre quelque couleur dans notre vie locale. (g.)

Une retraite dans la police

Une trop grande discrétion a entouré la retraite, à fin 1937, du sergent de police Edmond Quillet, qui s'est retiré après 35 ans d'une activité que ses chefs se sont toujours plus à louer. C'est en effet le 9 octobre 1902 que M. E. Quillet entrait dans la garde communale. Il fut, dès le début, chef de la section des premiers secours au service du feu et l'on eut maintes fois l'occasion d'apprécier son courage et son savoir-faire. Excellent sous-officier, apprécié de ses chefs et fort aimé de ses subordonnés, il s'est retiré à l'âge de 66 ans. Souhaitons-lui de jouir longtemps d'un repos bien gagné.

Distinction

M. Paul Baillod, avocat et notaire en notre ville, vient d'être fait officier de la Légion d'honneur par le gouvernement français. Cette distinction — accordée au titre étranger — est d'autant plus honorifique qu'elle est faite directement, sans passer par les grades inférieurs.

CORRESPONDANCES

(Le contenu de cette rubrique n'engage pas la rédaction du journal)

A propos de la radiesthésie

Neuchâtel, le 8 février 1938.

Monsieur le rédacteur,

Permettez-moi d'intervenir — au risque de recevoir des coups de part et d'autre! — dans le débat mettant aux prises MM. Rambal, Jaquerod et Berthoud. Ces trois messieurs — M. Rambal sort de Polytechnique — sont des « scientifiques ». Tous trois, dès leur âge le plus tendre, ont été formés aux disciplines et aux méthodes rigoureuses, et leurs professeurs leur ont appris à ne s'incliner que devant les faits.

Or, dans le débat concernant la radiesthésie, il ne s'agit que de ceci, uniquement de ceci : **MM. les radiesthésistes nous font-ils prendre des vessies pour des lanternes, ou ont-ils à nous présenter autre chose ?** A moins de nier froidement et cyniquement l'évidence, il faut bien reconnaître que les radiesthésistes, **dans de nombreux domaines — prospections, médecine — obtiennent très souvent — de plus en plus souvent — des résultats aussi patents... qu'épatants.**

Alors ?

Que la radiesthésie soit ou ne soit pas une science, cela n'a aucune importance quelconque, les résultats seuls importent.

N'oublions pas que toutes les sciences ont commencé par être des arts, le coefficient personnel de l'« artiste » jouant un rôle considérable pour l'obtention de résultats probants.

La sensibilité personnelle et la valeur psychique sont loin d'être qualités négligeables même en physique, en chimie ou en biologie, j'entends lorsqu'il s'agit de « faire avancer » ces sciences-là.

La radiesthésie en est peut-être encore au stade de l'« art »; peu importe, il n'en *est pas moins vrai qu'aujourd'hui déjà*, des savants d'authenticité incontestable et incontestée ne rejettent pas a priori les méthodes d'investigation propres à la radiesthésie, mais encore ne rougissent pas de les employer et de les confronter avec les méthodes éprouvées et « officielles ».

Le voilà, le véritable esprit scientifique à inculquer aux étudiants. Ceci est regrettable à dire — mais c'est la vérité — **il est inconcevable que des professeurs de faculté des sciences ignorent de propos délibéré et traitent « par dessous la jambe », un tel champ de recherches qui ressortit bel et bien à leurs disciplines.**

Qu'a demandé M. Rambal ? De donner une conférence sur la radiesthésie à la Société des sciences naturelles. Qu'y a-t-il là d'exorbitant? Est-ce que MM. les professeurs Jaquerod et Berthoud n'accorderaient pas sans hésiter la tribune de cette société à un géologue désirant exposer le résultat de ses recherches de cours d'eau souterrains ou de sources de pétrole?

Parce que M. Rambal emploie d'autres procédés que le géologue pour atteindre le même but — qu'il atteint d'ailleurs beaucoup plus souvent que le géologue — on devrait lui barrer la route de la tribune de la Société des sciences naturelles?

Querelle de Sorbonnards.

A notre humble avis, MM. Jaquerod et Berthoud jouent un jeu aussi facile que dangereux en tournant en dérision et en rigolade les expériences des radiesthésistes. Il n'y a aucune raison de blaguer des radiesthésistes sérieux connaissant leur métier et ayant fait leurs preuves, parce que de nombreux charlatans — il y en a dans toutes les professions — se sont faufilés dans leurs rangs.

« La Science, affirment les universitaires, n'a qu'une méthode ». Voire. C'est jouer sur les mots. En tout cas, certaines expériences — et pas seulement en radiesthésie — ont besoin de certaines « conditions » pour pouvoir se répéter sans accroc. Qu'y a-t-il là de risible ?

« Vous comprendrez, disent MM. Jaquerod et Berthoud, que les étudiants, jeunes gens de bon sens — pas si sûr que ça! — se fassent des gorges chaudes quand on leur raconte qu'il est possible de faire à l'aide du seul pendule — on a aussi blagué les dilutions médicamenteuses des homéopathes — l'analyse du contenu d'un flacon sans l'ouvrir » etc. Si MM. Jaquerod et Berthoud comprennent cette attitude de leurs étudiants, ce n'est pas le cas pour nous. MM. les étudiants ont déjà eu, à ce taux-là, maintes occasions — avant la réussite d'exploits aujourd'hui homologués — de « se faire des gorges chaudes », quand, par exemple, les physiciens prétendaient mesurer des températures stellaires ou quand on leur affirmait pouvoir, en tournant un bouton d'une boîte magique, entendre un concert donné aux antipodes ou bien qu'il était possible de faire manœuvrer, du sol, un avion sans pilote et de faire éclater des explosifs à son bord, ou enfin de diriger, par l'intermédiaire d'un câble sous-marin, un navire dans les passes d'un port, par temps de brume, etc. Il est superflu de rappeler — rappelons-le tout de même — que tous les découvreurs — qu'il s'agisse de l'Amérique ou de l'utilisation de l'énergie thermique des mers — ont toujours d'abord déclenché l'hilarité de leurs contemporains et de leurs confrères qui ont beaucoup de peine à accorder à autrui la possibilité de sortir de leur « bonne moyenne » à eux et de circuler autrement que sur rails !

Et puis, très souvent, les inventeurs appelés à révolutionner une science sont étrangers à la science en question. Voyez Pasteur, voyez Röntgen!

En guise de conclusion, nous ne pouvons cacher le malaise que nous a causé la lettre des deux professeurs de notre Université et nous ne pouvons mieux faire que de conseiller vivement aux lecteurs que l'affaire intéresse de découper ce « papier » et de le serrer dans un bon coin. Il y a toutes les chances pour que les rieurs, dans quelques années, changent de bord et l'on restera pantois du rôle téméraire et dénué de tout esprit scientifique, joué par ceux dont la mission, pour une bonne part, est de faire « prospecter » les jeunes intelligences commises à leurs soins, et de leur frayer des chemins non battus.

Dans quelques années, la radiesthésie aura ses professeurs en faculté et n'importe qui sera à même de l'enseigner — sinon de la pratiquer avec succès — parce qu'elle sera devenue alors « officielle et conformiste ».

Dr Alf.-C. MATTHEY.

VIGNOBLE

BOUDRY

Conférence du Club jurassien

(c) La section « Treymont » du Club jurassien organise de temps à autre une conférence publique. Celle de mercredi soir, donnée par M. Ischer, docteur ès-sciences, de Neuchâtel, fut des plus captivantes.

Secondé par de superbes vues photographiques projetées sur l'écran, le conférencier conduisit son nombreux auditoire dans la région toute proche, mais souvent bien peu connue, du Creux du Van, Gorges de l'Areuse, la Tourne, La formation géologique de ces terrains, le processus compliqué de leur relief, la richesse de leur flore, les joies touristiques qu'ils offrent, tout cela fut exposé avec la clarté et la simplicité qui caractérisent la connaissance parfaite, et aussi avec l'amour fervent d'un enfant du Jura pour le coin qui vit ses premières prouesses.

VAL-DE-RUZ

VALANGIN

Conférence

(c) « Silhouettes françaises », tel était le titre de la conférence que, sous les auspices de la section de la Croix-bleue de Valangin-Boudevilliers, le pasteur Luc Kretschmar a donnée mercredi soir au collège. M. Kretschmar a parlé des expériences qu'il a faites comme agent de la Croix-bleue française dans toutes les contrées de ce grand pays qu'il est appelé à visiter. L'œuvre de la Croix-bleue en France consiste non seulement à combattre les méfaits de l'alcool, mais à apporter l'Evangile à ceux qui ne le connaissent pas encore. M. Luc Kretschmar a enfin montré que si l'œuvre de la Croix-bleue rencontre beaucoup d'obstacles en France, elle se répand par contre avec ampleur dans certaines des colonies françaises.

VAL-DE-TRAVERS

FLEURIER

Un fourgon de livraison heurte une borne

(c) Dans la nuit de mercredi à jeudi, un automobiliste de Fleurier, M. Henri Sandoz, revenait de Saint-Sulpice, conduisant un fourgon de livraison, lorsque sa machine heurta violemment une borne au pont de la Roche, par suite d'un dérapage.

M. Sandoz fut projeté hors de la voiture et subit de nombreuses blessures et contusions sur tout le corps. Relevée par un automobiliste, la victime fut conduite à son domicile où elle reçut les soins d'un médecin.

Quant à la machine, elle a subi d'importants dégâts.

Monsieur et Madame John Fox-Weber et leurs enfants, Laurette et André;

Monsieur et Madame Charles Renaud-Yonner, à Neuchâtel;

les petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Monsieur G. Gélanor-Renaud-dit-Louis;

Madame Louise Fox-Droz, ses enfants et petits-enfants;

Mademoiselle Emma Jaquet;

Madame Berthe Ducommun-Jaquet;

ainsi que les familles alliées,

ont la profonde douleur de faire part du décès de leur chère mère, belle-mère, grand'mère, sœur, belle-sœur, tante et parente,

Madame E. FOX-RENAUD

que Dieu a reprise à Lui, mardi 8 février, à 23 heures, après quelques jours de maladie, dans sa 84me année.

Chambrelien, le 8 février 1938.

Père, mon désir est que là où je suis, ceux que tu m'as donnés y soient aussi avec moi.
Jean XVII, 24.

L'incinération, sans suite, aura lieu à Neuchâtel, vendredi 11 février, à 14 heures.

Culte au domicile mortuaire: La Sauge s/Chambrelien.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Paul Graf et leur fils, à Leysin; Monsieur et Madame Marcel Graf et leur fille; Monsieur et Madame Léon Graf et leur fille, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Maurice Graf et leurs enfants, à Toronto ; Madame et Monsieur Eugène Gilliéron et leurs enfants, à Bevaix; Madame et Monsieur Michel Du Pasquier et leurs enfants, à Saint-Sébastien (Ysère) ; Mademoiselle Madeleine Graf, à la Chaux-de-Fonds; Madame et Monsieur Albert Viguet et famille, à Neuchâtel; Madame et Monsieur Albert Bensimon et leur fils, à Englewood; Madame veuve Ferdinand Graf et famille; les enfants de feu Léon Jeunet, à Marseille, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès, après quelques jours de maladie, de

Monsieur Auguste GRAF

leur cher et regretté père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent, enlevé à leur grande affection dans sa 66me année.

Neuchâtel, le 10 février 1938.

Remets à l'Eternel le soin de ton sort et te confie en Lui et il agira.
Psaume XXXVII, 5.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu le samedi 12 février, à 13 heures. Culte pour les parents et amis à l'hôpital Pourtalès, à 12 h. 45.

CHAPEAUX ROBES, MANTEAUX
Grands Magasins aux Armourins NEUCHATEL

MERCURIALE DU MARCHÉ de NEUCHATEL

du jeudi 10 février 1938

Pommes de terre	le kg.	0.20	—.—
Choux-raves	»	0.25	—.—
Carottes	»	0.35	0.80
Poireaux	le paquet	0.10	0.30
Choux	le kg.	0.40	—.—
Choux-fleurs	»	0.70	1.80
Oignons	la chaîne	0.40	—.—
Pommes	le kg.	0.20	0.45
Poires	»	0 60	1.50
Noix	»	0.80	1.60
Châtaignes	»	0.50	—
Oeufs	la douz.	1.60	2 70
Beurre	le kg.	5.—	—.—
Beurre (en motte)	»	4.50	—.—
Fromage gras	»	3.—	—.—
Fromage demi-gras	»	2.60	—.—
Fromage maigre	»	1.80	—.—
Miel	»	4.50	—.—
Pain	»	0.38	0 4[illegible]
Lait	le litre	0.31	—
Viande de bœuf	le kg.	2.40	3 4[illegible]
Veau	»	2.10	3.60
Mouton	»	2.40	4 4[illegible]
Cheval	»	1.50	3.60
Porc	»	3.60	—
Lard fumé	»	3.40	3.60
Lard non fumé	»	3.20	—.—

IMPRIMERIE CENTRALE ET DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S. A.